

Comment Obtenir une bourse d'études dans les prestigieuses universités en Amérique du Nord (Canada & USA), au Japon, en Inde, en Ukraine et en Corée du Sud

Ceux qui réussissent sont à la fine pointe de l'information

Introduction

Direction à suivre

Aperçu du système d'enseignement post secondaire au Canada et aux Etats-unis

Etudes collégiales

Etudes universitaires

Division du calendrier

Systèmes de notation

Calcul de la moyenne cumulative

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ADMISSION.

Planifier avant tout : le plus tôt sera le mieux

Obtenir la documentation : plusieurs option dont Internet

LETTRE TYPE

Préparer votre demande d'admission

Aide-mémoire

Que faire durant le délai d'attente ?

CRITERES D'ADMISSION

Exigences linguistiques

Autres examens d'entrée

Diplômes exigés

Examens d'équivalences : des crédits en perspective

Equivalences accordées aux étudiants étrangers

Une fois votre admission confirmée

A LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

LETTRE TYPE

Au sujet des programmes de prêt pour étudier aux Etats-Unis

D'autres programmes de prêt étudiant

Programme de bourses d'études fulbright

Bourses pour étudier au Canada

EXIGENCES DE L'IMMIGRATION

Pour entre au canada

Pour entre aux Etats-Unis

Permis de travail, assurance-santé et immunisation

REPERTOIRE D'ADRESSES

Canada – Bourses d'études

Canada – Ministères de l'Education

Canada – Organismes ressources

Canada et Etats-Unis – Evaluation des titres de diplômes

Etats-Unis – Bourses d'études

Etats-Unis Maisons d'accueil

Etats-Unis prêts à long terme et autres ressources financières

Etats-Unis programme fulbright

Etats-Unis Organismes d'accréditation

Maintenant que vous avez en mains la documentation qui vous aidera à réaliser vous projet d'études à l'étranger, voici comment procéder :

- 1. Lire intégralement notre guide pratique.**
- 2. Consulter notre répertoire d'adresses les universités canadiennes et américaines qui offrent des bourses d'études ainsi que les organismes pouvant vous aider à trouver d'autres sources de financements.**
Votre demande d'aide doit être présentée conjointement avec votre demande d'admission auprès de l'école de votre choix.
- 3. Envoyer une demande d'admission auprès d'au moins dix écoles**
Pour maximiser vos chances d'être admis dans une université nous vous recommandons de poser votre candidature dans plusieurs écoles.
- 4. Pour choisir les écoles, essayez d'avoir accès à internet.**
En consultant les sites web des établissements d'enseignements, vous gagnerez du temps .Vous aurez directement accès aux programme d'études et règlement des établissement d'enseignement sans devoir subir les détails de la poste
- 5.Utiliser notre lettre type pour demander la documentation nécessaire à votre admission.**
- 6. De même, utiliser notre lettre type pour présent votre demande de financement.**
- 7. Préparer avec soin votre dossier d'admission et de financement.**
- 8. Une fois terminé, reportez-vous à notre aide –mémoire pour vous assurer de n'avoir omis aucun détail.**

Bonne chance !

Le **Canada** se classe au premier pour sa qualité de vie basée sur réussites dans le domaine de l'éducation, de l'expectative de vie et du revenu national. Chaque année, les collèges et les universités canadiennes accueillent des milliers d'étudiants étrangers inscrits principalement dans des universités dotées d'une grande variété de programmes et de cours transmis en français ou en anglais dépendant de l'établissement choisi. Le système d'enseignement canadien est réglementé par les ministères de l'éducation de chaque province et territoires. Il n'y pas de ministère de l'éducation national ni de système formel d'accréditation comme dans certains pays. Chaque établissement établit ses propres normes, mais l'adhésion à l'association des universités et collèges du Canada (www.aucc.ca/), combiné à la charte accordée par le gouvernement provincial à l'établissement, est généralement considéré comme un équivalent à l'accréditation tant au Canada qu'à l'étranger. Il en est autrement pour les écoles professionnelles- comme celles de droit, de soins infirmier, de médecins et de génies-, qui doit souscrire à des normes d'accréditation rigoureuse administrées par un ordre professionnelles dans leurs domaines de spécialité.

Aux Etats-Unis, il y a plus de 3800 établissements d'enseignement post secondaires, dont certains plus cotés que d'autres indépendamment de leur appartenance au secteur privée ou public. A l'inverse du système canadien l'accréditation des écoles Américaines relève d'organismes autorisés. Nul besoin de vous dire que cette question est un des aspects les plus complexes et les plus controversés du milieu éducationnel.

L'accréditation est une démarche volontaire entreprise par une école qui désire être officiellement reconnue pour ses normes curriculaires d'excellence. De nombreuses écoles la réclame malgré des procédures coûteuses, complexes et exigeantes alors que d'autres écoles s'y soustraient à cause de critères trop restrictifs. Rappelez-vous que toute la valeur d'une accréditation tient au fait qu'elle influencera les organismes et les fondations qui accordent des bourses. A preuve, pour qu'un Etudiant soit admissible au programme fédéral d'aide financière, il doit être inscrit dans une

école accréditée. Vous ne pouvez donc dépendre en aucun cas de la déclaration écrite ou verbale d'un fonctionnaire qui soutiendrait que l'école désignée est accréditée. En soi, cette affirmation n'aurait aucune valeur en matière d'accréditation, l'élément clé est de connaître le statut légal de l'organisme qui a autorisé l'accréditation. Lorsque vous aurez choisi une école ne manquez de vous renseigner auprès des organismes attirés !

[illegible]

Pour savoir plus à ce sujet veuillez communiquer avec les organismes d'accréditation ou le U.S Department of education à Washington inscrit dans notre répertoire d'adresses.

Les Etudes Collégiales

L'admission aux études collégiales intervient généralement après douze années d'étude au primaire et au secondaire. C'est au milieu des années 60, époque de la réforme du système éducatif canadien que les gouvernements provinciaux ont créé les collèges pour répondre à la demande de la population qui désiraient recevoir une formation parallèle à l'université. On compte actuellement 175 collèges canadiens et plus de 2000 collèges communautaires américains. Ces établissements ont pour particularité de faire cohabiter des programmes d'enseignement général (préparatoire à l'université).

Avec des programmes d'enseignement technique et professionnelle menant au marché du travail. Certains collèges offrent aussi des programmes pré-universitaires de baccalauréat international. Les études collégiales conduisent à un diplôme après deux ou années de cours théorique et pratique. Relativement récent, le diplôme Associate semble être un excellent moyen de s'intégrer à la vie américaine, car il y a peu de étudiants étrangers inscrits à ce niveau.

Ce diplôme est le plus souvent accordé en arts et science, mais il existe des programmes dans plus d'une centaine de disciplines.

Les études Universitaires

Bien qu'on utilise le terme université pour désigner les établissements conférant des diplômes à niveau, certains collèges, écoles et instituts spécialisés remplissent aussi cette fonction.

Les universités sont généralement structurées en facultés, en écoles et en départements.

Elles disposent d'une très grande autonomie qui les autorise à établir leurs propres normes d'admission et d'obtention de grade. Particulièrement orientées vers la recherche et l'enseignement, les universités offrent un large éventail de discipline et de programmes d'études menant à es diplômes de 1^{er} cycle (baccalauréat), de 2nd cycle (maîtrise) et de 3^e cycle(doctorat).Certaines offrent des cours menant à un diplôme ou à un certificat après une ou deux années d'études dans une discipline spécifique autant au niveau de la maîtrise que du doctorat.

Les trois cycles universitaires

Les programmes de 1^{er} cycle (undergraduate aux états unis)

Les programmes de 1^{er} cycle conduisent au baccalauréat après trois (3) ans ou quatre(4) années d'études à temps complet, selon la province ou l'état et selon qu'il s'agit d'un programme général

Il faut habituellement réussir 90 crédits (unités de valeur) pour recevoir un diplôme. Un baccalauréat spécialisé nécessite un plus haut degré de concentration et de réalisation dans une discipline et peut exiger des unités de additionnelles. Le nombre d'années d'équivalence obtenues avec vos diplômes, ce dont nous traiterons plus loin.

Les programmes de 2nd cycle (Graduate aux états unis)

Les programmes de 2nd cycle conduisent à la maîtrise après une 1 ou 2 années d'études à temps plein, suivies d'une thèse (un essai découlant d'une recherche originale), d'un stage pratique ou d'un mémoire de recherche. De nos jours il existe de nombreuses approches à l'égard de la maîtrise

Bien que le programme traditionnel exige une à deux années d'études à temps complet, certains programmes moins conventionnels ne vous demanderont que quelques jours à quelques semaines sur le campus.

Dépendant de la philosophie de l'institution, vous aurez à effectuer une recherche originale achevée par une thèse ou un mémoire de recherche, alors que d'autres écoles vous laisseront le libre choix de suivre dix (10) cours et de produire, ou de suivre treize (13) cours sans produire de mémoire.

Les programmes de 3nd cycle (Postgraduate aux Etats –Unis)

Les programmes de 3^e cycle conduisent aux doctorats après trois (3) à cinq (5) années d'études à temps complet, dont au moins une sur le campus. Alors que les programmes exigent normalement deux années de cours sur le campus suivies d'une période de recherches et de rédaction de thèse, la tendance actuelle se limite à la thèse. Les programmes de doctorat sont offerts par de larges universités subventionnées par l'état et orientées vers la recherche. Certaines des universités les plus réputées sont des institutions privées (Chicago, Harvard, Princeton, Stanford, Yale). On trouve aussi des écoles professionnelles à ce niveau, par exemple, en médecine, en droit ou en théologie. Le doctorat le plus courant est le philosophiae Doctor (Ph.D). Ce titre de diplôme est attribué dans une douzaine de disciplines –entre autre, la chimie, la communication, l'agriculture et la gestion de l'aéronautique et ne signifie pas que le diplômé a une formation en philosophie. Plus de 500 types de doctorats ont été identifiés en anglais seulement.

Division du calendrier

Dans certains pays, l'expression calendrier est employée pour désigner le catalogue ou le prospectus publicitaire d'un établissement d'enseignement. Dans certains pays, en ce qui nous concerne, on l'utilise pour désigner l'horaire des activités scolaires. Il n'existe pas de modèle universel cependant, la plupart des écoles élaborent leur calendrier en adoptant une des méthodes suivantes :

Plan semestriel

Le plan semestriel est réparti sur une période de 16 à 18 semaines. Il y a généralement deux semestres dans une année scolaire – soit de septembre à décembre et de janvier à avril –, plus une courte saison d'été. Certains cours durent un semestre alors que d'autres s'étalent sur deux ou semestres plus.

Plan trimestriel

Il y a deux types de plan trimestriel : celui qui s'étend sur quatre trimestres de 11 à 12 semaines chacun, et celui qui s'étend sur trois semestres de 15 à 16 semaines chacun. Certaines écoles acceptent des étudiants au début de n'importe quelle saison.

Autres Plans

Beaucoup de programmes de formation à distance ne possèdent pas de calendrier. Les étudiants peuvent alors débuter leurs études dès que leur admission est confirmée. La National University, la University of Phoenix ainsi que d'autres écoles relativement récentes ont lancé un programme dans lequel les étudiants s'inscrivent à un cours par mois et débutent le premier jour de n'importe quel mois.

Certains collèges offrent des cours de fin de semaines.

Système de notation

Pour chacun des cours suivis, l'étudiant est évalué d'après la pertinence des travaux et des examens réalisés durant sa session d'études. Il est rare qu'un étudiant reçoive une note pour son expérience de travail. On lui accorde plutôt un certain nombre de crédits suivant la maîtrise des connaissances acquises. La plupart des instructions d'enseignement utilisent un des quatre systèmes de notation suivants :

La notation littérale

Il s'agit d'une note représentée par une lettre, soit A, B, C, D, E et F. La lettre correspond au niveau d'apprentissage atteint en relation avec les objectifs du cours. Ainsi, la lettre A indique un excellent rendement ; la lettre B un très bon rendement ; la lettre C, un bon rendement ; la lettre D, un rendement passable (ou un échec dans certains cas) ; et les lettres E et F indiquent un échec. Certaines écoles ajoutent des + et des – à la lettre pour préciser les résultats.

La notation numérique

Le système de notation numérique fonctionne suivant une de valeur de 0 à 4 :

0 étant la note plus basse et 4 la plus élevée. Il existe des variantes dans l'échelle des valeurs, soit de 0 à 3 ou 0 à 5.

La notation évaluer en pourcentage

Certains écoles utilisent le système de notation des européens L'étudiant reçoit alors son résultats en pourcentage .Une note de 90% indique un excellent rendement et une note inférieur à 60% indique un échec.

Réussir ou échouer

Certains écoles utilisent un système de notation des plus minimaliste dans un pareil système l'évaluation du professeur se résume à une simple notification de a réussite ou de l'échec de l'élève.

Calcul de la moyenne cumulative

La moyenne cumulative est une valeur numérique inscrite dans le relevé de note de l'étudiant pour indiquer son rendement. Pour obtenir un baccalauréat, l'élève doit maintenir une moyenne minimale de 2 points, alors d'une maîtrise ou d'un doctorat exige une moyenne de 3 points. Ce rapport de performance est produit à la fin de chaque saison d'études à partir des résultats obtenus dans chacun des cours depuis le début du programme. Pour effectuez calcul, il faut en premier lieu transposer la notation littéral en points(A=4.0,B=3.0,C=2.0,D=1.0,F=0) pour chacun des cours suivis puis il suffit de multiplier la notation par le nombre de crédits accordés par cours,et de diviser ensuite la somme total de points par le nombre total de crédits. A titre d'exemple,pour calculer la moyenne cumulative d'un étudiant qui aurait obtenu 4(A) dans un cours de 3crédits,et 3 points(B) dans un cours de deux crédits,il faudra posséder comme suit : $4.0 \times 3 = 12$ et $3.0 \times 2 = 6$. ainsi $12 + 6 = 18 \div 5$ (nombre de crédits) = 3.6

Planifier avant tout : le plus tôt sera le mieux

Bien avant d'acquérir la documentation et les formulaires d'admission, il importe de définir vos besoins et vos objectifs pour être à mesure de trouver la perle rare, l'école qui offre un programme correspondant à vos aspirations. Compte tenue des délais qu'entraînent les procédures d'admissions et d'immigration, nous vous recommandons de planifier votre retour au moins un an à l'avance.

Obtenir la documentation : plusieurs options dont Internet

Les procédures d'inscription et d'admission étant essentiellement les mêmes partout,il s'agit donc en premier lieu d'obtenir l'annuaire et les formulaires en communiquant avec le service d'admission des universités faisant partie de la liste que nous avons fournie en annexe. Les annuaires des universités et des collèges constituent les meilleures sources de renseignement sur les programmes d'études et les règlements d'un établissement. On y trouve des données sur une variété de sujets telles la description des cours,les conditions d'admission,les frais de scolarité les service aux étudiants,les résidences,les programmes des prêts et de bourses et davantage. Que vous utiliser le courrier ou le téléphone comme contact initial, soyez explicite dans votre demande si vous voulez obtenir en retour les documents appropriés. Mentionnez le grade et le programme d'études dans lequel vous désirez être admis et demandez-leur de vous fournir toute documentation se rapportant au statu d'étudiant étranger. A cet effet, veuillez consulter la lettre type que nous vous suggérons ci-dessous

Pour en savoir plus sur l'éducation internationale, veuillez consulter la mission diplomatique de votre pays ou les sites mentionnés ci-dessus. Vous y trouverez des répertoires et des ressources pertinentes et à jour sur les établissements d'enseignement, les activités internationales, les bourses

d'études, la défense des intérêts et bien plus. Pour obtenir les coordonnées de ces organismes, veuillez vous reporter à notre répertoire d'adresses.

Préparer votre demande d'admission

Dès que vous aurez en main la documentation nécessaire à votre demande, lisez –la attentivement. Prenez soin de remplir intégralement les formulaires et de joindre les pièces justificatives avec les frais d'inscription dans les délais prescrits. Un dossier incomplet ou ne respectant pas l'échéancier ne sera pas traité. Pour vous rassurer que vous n'avez rien omis, consultez notre aide mémoire à la page suivante et révisez une après l'autre que les notes de rappel. Il se peut que certaines écoles vous demande de rédiger un texte afin d'évaluer vos compétences linguistiques. Ce préalable n'a rien de très compliqué mais il importe d'y accorder du temps puisque cette composition sera prise en compte lors de l'analyse de votre candidature.

Exigences linguistiques

Bien que les conditions d'admission varient d'une école à l'autre, certaines exigences demeurent les mêmes, par exemple, celle de subir un test d'aptitudes linguistiques dans la langue d'usage de l'établissement choisi. Que vous soyez au niveau collégial ou universitaire, vous aurez à coup sûr à subir cet examen d'entrée et, dépendant de votre programme d'études, des tests complémentaires.

Test d'anglais (TOEFL)

Si vous souhaitez étudier dans une école anglophone, vous aurez à passer le TOEFL (test of English as a Foreign Language), un test objectif qui évaluera votre habileté à vous exprimer en anglais. Les coûts sont de 46 \$ à 53 \$. Les résultats exigés dépendent de votre grade et de votre programme d'études, mais la plupart des universités demandent 560 points ou plus.

Il existe des tests pour se préparer au TOEFL. Pour obtenir l'information à cet effet veuillez communiquer avec les organismes mentionnés ci-dessous ou consulter le site exam Web (www.examweb.com/) qui propose une multitude de tests préparatoires ainsi que des démonstrations gratuites en ligne.

1. CITO, B.P. 1203, 6 801 BE Arnhem, Pays-Bas
2. Education U.S.A., 18, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris France
3. TOEFL, P.O. Box 6154, Princeton, New Jersey 08541-6151 U.S.A.
4. Site Web : <http://www.toefl.org>
5. exam Web : <http://examweb.com/>

PROGRAMME D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE (ESL PROGRAM) COMME CONDITION D'ADMISSION

Il arrive que des institutions américaines accordent une admission provisoire aux étudiants qualifiés qui n'auraient pas obtenu des résultats satisfaisants au test d'anglais, à la condition qu'ils suivent des cours intensifs en anglais. Plutôt que d'essayer un refus, l'immersion dans un programme d'anglais, langue seconde peut être une option avantageuse. En vous inscrivant à ce type de programme, vous maîtriserez la langue beaucoup plus vite tout en vous adaptant à la culture américaine. Vous aurez aussi la chance de côtoyer le personnel qui vous apportera leur appui et, à la fin du cours, si vous avez démontré une nette amélioration, vous pourrez accéder à votre programme d'études à temps complet dès que vous aurez atteint une note cumulative de 560 points au TOEFL.

TEST D'ANGLAIS ÉCRIT (TWE – TEST OF WRITTEN ENGLISH)

Étant donné que le TOEFL n'évalue pas l'aptitude du candidat à rédiger en anglais, certaines institutions exigent de passer un test d'anglais écrit (TWE). L'épreuve consiste à composer un texte critique qui sera ensuite corrigé par deux personnes attitrées. Ce critère d'admission n'est toutefois pas général, il concerne surtout les étudiants inscrits au programme d'anglais, langue seconde (ESL). Pour recevoir l'information sur le test préparatoire d'anglais écrit (Preparing for the Test of Written

English par Liz-Hamp-Lyons), veuillez communiquer avec la maison d'édition suivante : Newbury House Publishers, Harper & Row, 10 East 53rd Street, New York, NY 10022 U.S.A.

TEST D'ANGLAIS ORAL (TSE – TEST OR SPOKEN ENGLISH)

Certaines écoles offrent du financement aux étudiants en échange d'un poste sur le campus à titre d'auxiliaire à la recherche ou à l'enseignement à temps partiel. Si ce projet vous intéresse, vous aurez à passer un examen d'anglais oral. Réalisé à l'aide d'une bande magnétique, le TSE permet d'évaluer votre capacité à vous exprimer en anglais à l'oral, votre degré de compréhension, vos aptitudes à composer, à analyser et à lire un texte ainsi qu'à résoudre les problèmes de grammaire. L'Université exige un minimum de 200 points sur 300. Les coûts sont de 80 \$ à 110 \$. Pour toute information relative au TSE, veuillez écrire à l'adresse suivante :

TSE services, P.O. Box 6151, Princeton, NJ 08541-6151 USA.

Autres examens d'entrée

SAT I, II, III (Scholastic Aptitude Test)

Bon nombre de collèges et d'universités demandent aux étudiants de première année de passer un examen de culture générale : le SAT (Scholastic Aptitude Test) ou l'ACT (American Collège testing Program). Le coût est de 75 \$. Le SAT (mathématiques, algèbre élémentaire et géométrie) ; le SAT oral (antonymes, analogies, compréhension orale et écrite) ; et le TSWE, le test d'anglais écrit.

Pour vous préparer au SAT, consultez les publications offertes en librairie ainsi que le bulletin Taking the SAT disponible à l'adresse suivante :

Collège Board ATP, P.O. Box 6200, Princeton, NJ 08541-6200 U.S.A.

GRE (Graduate Record Examination) Le GRE a pour objectif d'évaluer vos connaissances générales à l'oral et à l'écrit. Il dure environ trois heures. Le coût est de 132 \$. Pour obtenir l'information concernant le GRE, veuillez communiquer avec l'organisme suivant : Educational testing Service, Graduate Record Examination, P.O. Box 6000, Princeton, NJ 08541-6000 USA

GMAT, LSAT ou MCAT

Ces tests objectifs mesurent vos connaissances dans une discipline spécifique. Le GMAT (Graduate Management Aptitude Test) se rapporte à l'administration des affaires, le LSAT (Law School Admissions Test), au droit, et le MCAT (Médical Collège Admissions test) à la médecine. Le coût est de 80\$ consulter le site ExamWeb (www.examweb.com/) pour vous y préparer. Vous y trouverez des démonstrations gratuites en ligne.

DIPLOMES EXIGES

Si vous avez réussi les examens d'entrée, c'est votre formation qui sera ensuite prise en ligne de compte. Pour entrer au collégial, vous devez détenir l'équipement d'un diplôme d'études secondaires. L'admission à un programme de baccalauréat (l'équivalent de la licence) nécessite un diplôme d'études postsecondaires préparatoire à l'université, alors qu'il faut un baccalauréat spécialisé pour être accepté au programme de maîtrise. Si vous êtes candidat au doctorat, vous devrez détenir un diplôme de maîtrise, quoique certaines écoles acceptent des étudiants avec un baccalauréat spécialisé. Le diplôme de maîtrise est alors obtenu au fur et à mesure que l'étudiant complète les cours et les travaux. Pour connaître les critères d'admission relatifs à votre programme d'études, les annuaires d'écoles sont les meilleures sources de renseignements.

EXAMENS D'EQUIVALENCES : DES CREDITS EN PERSPECTIVE

Un crédit est une unité obtenue suivant la réalisation de travaux et d'examens réussis dans le cadre d'un cours. On obtient généralement un crédit par trimestre pour chaque 45 heures consacrées à une activité de formation. Or, il est possible d'obtenir des crédits en passant un examen pour évaluer l'étendue de vos connaissances dans un domaine. Il existe plus d'une centaine d'examens d'équivalences de cette sorte qui donnent droit à deux ou trois crédits par heure d'examen. Prenons l'exemple d'une série de six cours d'allemand offerts à l'université pour lesquels on attribue quatre

(4) par semestres après avoir subi les examens correspondant, vos résultats démontrent que votre maîtrise de l'allemand à l'écrit comme à l'oral correspond au niveau de compétences visé dans chacun des cours, l'établissement vous accordera les vingt-quatre (24) rattachés à ces cours. Peu importe que vous ayez appris l'allemand en conservant avec votre grand-mère, en visant l'Allemagne ou en écoutant les bandes sonores de Berlitz, vos aptitudes seront reconnues.

EQUIVALENCES ACCORDEES AUX ETUDIANTS ETRANGERS

Tout étudiant étranger doit obtenir une évaluation de ses titres de diplôme au moment de son admission. C'est l'établissement d'enseignement qui procède à cette analyse des acquis scolaires de l'étudiant à partir des relevés de notes, lesquels doivent être accompagnés d'une description des cours réussis dans la langue d'usage de l'établissement. Pour obtenir des équivalences pour des connaissances acquises hors d'un cadre scolaire (au travail, en voyage, en tant que bénévole, par des études autodidactes, etc.), l'étudiant doit subir un examen afin d'évaluer son niveau de vos connaissances, tel que mentionné précédemment.

AU CANADA, seuls les établissements d'enseignement ont l'autorité d'accorder des équivalences à un étudiant étranger, à l'exception de certaines écoles professionnelles. Si vous désirez obtenir de l'information concernant la valeur de vos diplômes, le Centre d'information Canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) est l'organisme à consulter. Il existe plusieurs bureaux au Canada et à l'étranger qui offrent des offres des services d'évaluation moyennant des honoraires. Bien que ces organismes soient accrédités, rappelez-vous quel leur attestation risque de n'avoir aucune valeur auprès des établissements d'enseignement. Ainsi, avant de recourir à leur expertise, il vaudrait mieux vérifier au préalable si l'école que vous allez fréquenter validera leur rapport. Le site du CICDI (<http://www.cicic.ca>) est doté d'un carnet d'adresses fort étoffé des organismes responsables des équivalences au Canada et à l'étranger, c'est-à-dire les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, les associations et les ordres professionnels. Pour obtenir leurs coordonnées, veuillez consulter notre répertoire d'adresses.

AUX ETATS-UNIS, ce sont les universités et certains organismes privés mandatés par l'Etat qui sont responsables de l'évaluation des diplômes. Le World Education Services (WES) est un des premiers organismes du secteur privé à offrir des services d'évaluation aux étrangers qui désirent s'intégrer dans les milieux professionnel et éducationnel. Il est actuellement le service le plus consulté autant par les individus, les institutions d'enseignement, les entreprises que par les corporations professionnelles. Vous trouverez sur le site Web du WES (www.wes.org) la documentation et les procédures à suivre selon votre pays d'origine. Les frais encourus pour l'analyse d'un dossier sont de 50 \$ à 300 \$ dépendant de la nature de l'évaluation. Il faut généralement compter un délai d'environ un mois ou moins, si vous faites appel à un service rapide moyennant des frais additionnels.

UNE FOIS VOTRE ADMISSION CONFIRMEE

Dès que vous serez accepté, informez votre école de la date définitive de votre entrée. Certains établissements vous demanderont de confirmer votre inscription en leur faisant parvenir un versement, habituellement de 50 ou de 100 \$, qui est dans certains cas remboursable et déductible de vos frais de scolarité. D'autre part, si vous êtes accepté dans plus d'une école, ne manquez pas d'aviser les responsables des services de l'Admission et de l'Aide financière des autres établissements du retrait de votre candidature afin qu'un autre étudiant puisse se prévaloir de ces privilèges. Si vous avez de la difficulté à arrêter votre choix, parcourez les fiches descriptives des programmes d'études, comparez-les, puis considérez l'emplacement ainsi que le coût de la vie.

Maintenant que vous avez entre les mains les coordonnées des organismes aptes à vous aider à financer vos études, il est temps de passer à l'attaque. Pour vous faciliter la tâche, nous avons préparé une lettre en français et en anglais à titre d'exemple pour entrer en contact avec eux. Evidemment, vous pouvez l'adapter comme bon vous semble, mais nous croyons qu'il est essentiel d'y inscrire le programme d'études, le niveau scolaire et le nom de l'école que vous allez fréquenter.

LETTRE TYPE

Ville et date Nom de la personne-ressource et du service Nom de l'institution Adresse Madame, Monsieur, Citoyen de la Birmanie, je suis à la recherche de financement dans le but de poursuivre mes études supérieures dans une université (canadienne ou américaine) Ayant reçu la confirmation de mon admission dans un programme de baccalauréat en psychologie à (nom de l'école, état ou province), c'est avec beaucoup d'enthousiasme que je sollicite votre appui. Sachant que vous offrez de l'aide financière aux étudiants étrangers, pourriez-vous me faire parvenir la documentation ainsi que les formulaires à cet effet. Dans l'espoir de recevoir des nouvelles sous peu, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées. (votre signature) Votre nom dactylographié Votre adresse postale et électronique Votre numéro de téléphone	City and date Contact person Name of institution Adresse Madam, Sir, As a citizen of Birmania, I am looking for financing to pursue my higher education in (Canada or United states) Since my admission to the baccalaureate program in psychology has been confirmed by (school name, state or province), I'm more than eager to enquire about financial support. Knowing that you offer financial aid to international students, could you please send me the appropriate documentation and application forms on this matter. Hopping to hear from you soon, Sincerely yours, (votre signature) Votre nom dactylographié Votre adresse postale et électronique Votre numéro de téléphone
--	--

Une fois que vous aurez reçu les formulaires, veuillez les remplir intégralement. Bien entendu, vous aurez à répondre à un certain nombre de questions concernant votre situation financière et celle de votre famille (revenus annuels, biens, investissements), vos frais de scolarité et de subsistance. Ajoutez tout commentaire qui démontre que vous vivez une situation particulière, par exemple, si la santé d'un de vos parents se détériore et que vous prévoyez une augmentation substantielle des coûts de traitement. Pour éviter tout délai dans le traitement de votre dossier, soyez explicite et prenez soin d'inclure les documents exigés. Bonne chance.

AU SUJET DES PROGRAMMES DE PRET ETUDIANT

Ce que les étudiants étrangers devraient savoir

Sur les prêts pour financer leurs études aux Etats-Unis

Source : Dwight Peterson, président de l'International Education Finance Corporation

Bon nombres d'universités s'entendent pour dire que les étudiants d'autres pays contribuent à enrichir la vie culturelle sur le campus, apportant de nouvelles idées, attitudes et expériences. Les programmes d'études internationales sont là pour rester et l'inscription à ces programmes ne fera que s'intensifier au fur et à mesure que les contraintes pour y accéder seront éliminées.

Lorsqu'on demande aux étudiants ce qui les empêche d'entreprendre des études à l'étranger, leurs réponses vont invariablement de la question linguistique aux frais de transport. Cependant comme les coûts attribués à l'éducation ne cessent d'augmenter partout dans le monde, il est certain que le problème que soulève le paiement des frais de scolarité deviendra un enjeu d'en plus important.

En 1997, plus de 480000 étrangers se sont inscrits dans un programme d'études aux Etats Unis et se nombre va continuer de croître. Par ailleurs, étant donné que les étudiants étrangers reçoivent peu d'aide financière dans leur pays, ils doivent faire face à des difficultés beaucoup plus grandes et que leurs cohortes américains qui bénéficient de programme d'aide financière gouvernement fédéral. Dans le passé, les étudiants aidés de leur famille tant bien que mal à payer leurs études, mais comme les coûts de l'éducation ne cessent de faire des bons, cette façon de procéder est devenue de en plus difficile à mètre en pratique. Pour contrer ce problème, beaucoup de familles ont choisi le prêt étudiant car cette option permet de repartir les coûts sans épuiser les ressources d'un seul coup.

Le prêt étudiant : une solution de dernier recours

La recherche de financement est une démarche qui devrait être entreprise au moins un an à l'avance. Il n'y a qu'à penser à tout le temps consacrer à chercher une école, à préparer et traiter une demande d'admission, sans oublier les imprévus et les délais entraînés par le service postal international, pour constater que cette planification s'imposent.

Selon Dwight Peterson, président de l'International Education Finance Corporation, contracter un prêt pour entreprendre des études à l'étranger devrait être la dernière voie à explorer. Dwight Peterson, président de la International Education Finance Corporation, contracter un prêt pour entreprendre des études à l'étranger devrait être la dernière voie à explorer. Un étudiant à la recherche de financement devrait considérer toutes les ressources disponibles avant d'opter pour un prêt étudiant. En premier lieu, il devrait consulter l'école qu'il désire fréquenter, faire le bilan de sa situation financière avec un conseiller et voir s'il est admissible à un programme d'aide financière. Si cette approche n'est pas concluante, il devra poursuivre sa recherche.

Au cours des dernières années, Internet est devenu une importante source de référence et le courtier électronique, un moyen unique de transmettre des messages à un grand nombre à peu de frais. Les compagnies de financement qui offrent des services et des prêts aux étudiants étrangers ont reconnu qu'Internet jouait un rôle majeur dans leurs échanges. Pour repérer ces entreprises dans Internet, il suffit d'effectuer une recherche en utilisant les mots clés suivants : éducation internationale ; prêt étudiant, prêt accordé aux étudiants étrangers ou aide financière.

Les programmes de prêt étudiant aux Etats-Unis comportent des taux d'intérêt variables basés sur le taux préférentiel inscrit dans le Wall Street Journal. D'autre part, la plupart de ces prêts exigent de payer une prime de garantie, laquelle est remise à une entreprise qui assure le paiement de l'emprunt à l'institution prêteuse. Sans ce répondant, il serait impossible d'obtenir un prêt à des taux si bas. Dépendant du montant emprunté, les étudiants peuvent avoir jusqu'à vingt ans pour acquitter leurs dettes. Les montants accordés varient selon le programme, toutefois l'étudiant devrait essayer d'emprunter le moins possible vu la responsabilité à long terme qu'implique une telle transaction.

CRITERES D'ADMISSIBILITE

L'étudiant qui n'a d'autre choix que de contracter un prêt pour financer ses études aura à répondre à un certain nombre d'exigences avant de présenter une demande auprès des compagnies prêteuses. Il est à espérer que les critères d'admissibilité s'assouplissent avec le temps, mais pour l'instant, il est nécessaire de trouver un coemprunteur qui soit de citoyenneté américaine ou résidant en permanence aux Etats-Unis.

Après avoir identifié un coemprunteur ou un cosignataire, l'étudiant doit s'assurer que celui-ci répond aux critères de solvabilité de l'institution prêteuse. Pour ce faire, il devra obtenir un rapport de sa côte de solvabilité auprès d'une agence d'évaluation de crédit. Il est donc essentiel que le coemprunteur ait pratiquement toujours remboursé ses dettes à la date prévue.

Ensuite, après avoir obtenu un rapport satisfaisant, le coemprunteur aura à répondre à d'autres critères. Il devra être à l'emploi d'une entreprise depuis au moins deux ans et gagner suffisamment d'argent pour couvrir ses frais de subsistance et ses dettes. Finalement, l'institution prêteuse procédera à un calcul dans le but d'établir un ratio exprimant le rapport entre ses dettes (carte de crédit, prêt personnel, prêt hypothécaire, loyer) et ses revenus (emploi et investissement). Le ratio résultant ne devrait pas dépasser 40 % de ses revenus.

Lorsqu'un prêt est consenti, l'étudiant et le emprunteur deviennent responsables de la dette. Si l'étudiant faillit à ses paiements, le emprunteur en sera avisé et devra le faire à sa place une fois de retour dans son pays, l'étudiant devra effectuer ses paiements en devises américaines. En conclusion, les étudiants devraient choisir avec sagesse la personne qui agira à titre de coemprunteur tout en veillant à l'informer au préalable des conditions d'admissibilité et des responsabilités qu'il aura à assumer.

D'autres programmes de prêt pour étudier aux Etats-Unis

L'International Student Loan Program

La International Education Finance Corporation (IEFC) a mis en place un programme international de prêt étudiant pour les étudiants inscrits à un programme de 1^{er} et de 2^e cycle dans une université américaine. Pour être admissible à ce programme, l'étudiant nécessite l'appui d'un emprunteur qui soit citoyen ou résident américains.

CANHELP

La IEFC a développé un programme désigné CANHELP. Il permet aux étudiants canadiens inscrits dans un programme de 1^{er} cycle universitaire de contracter un prêt pour couvrir leurs frais d'études aux Etats-Unis moyennant l'appui d'un emprunteur canadien. CANHELP est le premier programme qui n'exige pas de emprunteur américain. Les étudiants canadiens inscrits dans un programme de maîtrise ou de doctorat n'ont pas besoin de emprunteur L'IEFC tente de développer des programmes similaires à l'intention des étudiants des quatre coins de la planète.

Royaume-Uni

Les étudiants du Royaume-Uni qui souhaitent étudier aux Etats-Unis peuvent obtenir un prêt privé auprès de leurs banques locales. Dans la plupart des cas, ces prêts s'adressent aux étudiants de 2^e et de 3^e cycle.

Programme Fundayaicho au Venezuela

Les étudiants du Venezuela peuvent obtenir un prêt grâce au programme Fundayaicho. Ce programme est administré par le groupe LASPAU situé à Cambridge dans l'Etat du Massachusetts.

The Education resources Institute (TERI)

Il existe d'autres organisations qui peuvent aider les étudiants étrangers à obtenir l'information sur des sources de financement. L'une d'entre elles est l'Education resources Institute (TERI) situé à Boston dans le Massachusetts. Le TERI fournit aux étudiants le nom des institutions prêteuses ainsi que les formulaires pour présenter une demande.

Massachusetts Education Finance Authority (MEFA)

Finalement, la Massachusetts Education Finance Authority (MEFA) consent des prêts aux étudiants de certains pays pour étudier aux Etats-Unis. Si l'école que vous avez choisie est dans l'Etat du Massachusetts, informez-vous auprès de la MEFA de votre admissibilité au programme.

Bien que plusieurs programmes de prêt aux Etats-Unis exigent de présenter une demande à une date spécifique, il en est tout autrement pour les programmes mentionnés dans cet article. Vous pouvez faire une demande en tout temps. Pour obtenir les coordonnées de ces organismes, veuillez consulter notre répertoire d'adresses.

Programme de bourses d'études Fulbright

Le programme Fulbright est le plus important programme de bourses offert par le gouvernement américain à l'intention des étudiants étrangers. Depuis 1946, il a permis de décerner près de 5 000 bourses par an et en 1997, plus de 200 000 individus ont eu une bourse grâce à ce programme. Le programme Fulbright subventionne les études, la recherche ou l'enseignement des candidats inscrits dans une université américaine faisant partie des 125 pays participants. Il est à noter que ce programme ne finance pas les études en médecine.

CRITERES D'ADMISSIBILITE

En général, les procédures prennent près de douze mois. Les postulants doivent subir un test d'anglais, soit le TOEFL (Test of English as a Foreign Language) ainsi qu'un test de culture générale, soit le GRE (Graduate Record Examination). Les étudiants inscrits à un programme en administration des affaires doivent passer le GMAT (Graduate Management Admissions Test). Renseignez-vous auprès de la commission Fulbright ou auprès des organismes mentionnés ci-dessous pour connaître les tests à subir suivant votre domaine d'études. Prenez note que pendant toute la durée de la bourse, la U.S Information Agency et le Fulbright Scholarship Board exigent que les boursiers détiennent un visa, puisqu'ils feront partie d'un programme d'échange international (Exchange-Visitor Program No.G-1-1).

Tous les candidats intéressés à présenter une demande doivent s'informer des procédures à suivre auprès de la commission Fulbright dans leur pays, si elle existe, du United States Information Service (USIS) ou encore auprès de l'ambassade américaine. Pour connaître la liste et les coordonnées des pays participants, veuillez consulter notre répertoire d'adresses.

BOURSES POUR ETUDIER AU CANADA

GOUVERNEMENT DU CANADA

Les bourses du gouvernement du Canada permettent aux étudiants étrangers ayant obtenu un succès marqué dans leur cheminement scolaire d'entreprendre des études de 2^e et de 3^e cycle ou des recherches postdoctorales dans les établissements d'enseignement Canadiens. Les domaines d'études et de recherche acceptés comprennent, entre autres, les différentes disciplines artistiques, les sciences sociales, les sciences humaines, les sciences naturelles et le génie. Pour être admissible, le candidat devra étudier ou entreprendre une recherche se rapportant à un sujet canadien ou à un domaine dans lequel les compétences canadiennes sont reconnues à l'échelle internationale. Les bourses sont habituellement accordées pour une durée maximale d'un an à des étudiants provenant de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, du Japon et du Mexique.

Pour en savoir plus sur ce programme, veuillez vous adresser au conseil international des études canadiennes (www.iccs-ciec.ca/) ou à l'ambassade du Canada.

Association des universités et collèges du Canada (AUCC)

L'AUCC (<http://www.aucc.ca/>) gère des programmes de bourses pour le compte d'entreprises du secteur privé, du gouvernement fédéral et d'agences canadiennes et étrangères, destinés aux étudiants étrangers qui désirent entreprendre des études universitaires au Canada. Pour connaître les coordonnées de l'AUCC, veuillez consulter notre répertoire d'adresses.

Mis à part la recherche de financement pour vos études, vous aurez d'autres questions à régler avant votre départ qui concernent cette fois-ci l'immigration. Dès que votre date d'admission est confirmée, il vous faudra entreprendre des démarches pour obtenir les documents officiels qui vous permettront d'entrer en toute légalité au Canada ou aux États-Unis.

Si vous avez déjà un passeport, veillez à ce que la date d'expiration dépasse d'au moins six mois la date de la fin de vos études. En ce qui concerne les procédures pour obtenir un visa ou un permis de séjour, c'est l'établissement que vous allez fréquenter qui vous fournira les formulaires de demande à

cet effet ainsi que le certificat d'acceptation dans lequel seront inscrits les coordonnées de l'école, la durée de vos études, les résultats de votre test d'aptitudes linguistiques ainsi qu'une déclaration de votre situation financière. Vous aurez à fournir une preuve de la source financière qui contribuera à payer vos frais de scolarité et de subsistance durant votre première année d'études. Cette pièce à conviction peut être un document officiel émis par une université ou une fondation certifiant que vous recevrez une bourse d'études ; un acte notarié provenant d'un proche ou de toute autre personne assurant votre soutien financier ; ou une déclaration émise par la banque.

Pour éviter tout délai de traitement, assurez-vous que vous avez toutes les pièces justificatives en mains avant de présenter votre demande au bureau des visas. Prenez soin de lire tous les règlements se rapportant à votre statut, tels que l'attribution de droits relatifs à l'emploi, aux personnes à charge, à un stage ou à la durée de votre séjour. Si vous désirez que votre conjoint et vos enfants vous accompagnent, vous devrez fournir une preuve que vous disposez de suffisamment de fonds pour subvenir à leurs besoins. A cet effet, c'est l'établissement où vous êtes inscrit qui déterminera le montant requis.

Conservez une copie de tous vos documents avec la date et le nom de l'agent qui traitera votre demande en cas de délai d'approbation. Les coûts de traitement pour obtenir un visa sont payables par chèque et varient selon les spécialités du visa accordé (statut de l'étudiant, permis de travail, etc.). Il est possible d'obtenir un visa le jour même, sauf dans les pays où les relations internationales laissent à désirer. Les étudiants auront alors à subir des délais de vérification.

POUR ENTRER AU CANADA

Passeport, permis de séjour et visa de visiteur

Les personnes qui désirent entreprendre des études à temps complet au Canada doivent obtenir un permis de séjour et, dans certains cas, un visa de visiteur selon leur pays d'origine. Avant de présenter une demande, vous devez bien sûr être accepté à titre d'étudiant à temps complet dans un établissement d'enregistrement approuvé. Assurez-vous d'avoir en mains une lettre de confirmation de votre admission, un certificat d'aptitudes linguistiques, et un passeport garantissant votre fonds pour payer vos frais de scolarité et de subsistance, et un passeport garantissant votre réadmission dans votre pays d'origine ou dans tout autre pays à la fin de votre séjour au Canada. Les frais de traitement sont d'environ 90 SUS. Toute personne qui désire étudier au Québec devra également obtenir un certificat d'acceptation du Québec, ce qui implique un déboursé additionnel.

PROLONGATION OU MODIFICATION DU PERMIS DE SEJOUR

Le permis de séjour est valide pour un an en autant que les normes prescrites sont respectées. Pour prolonger ou modifier votre permis de séjour pour étudiant, adressez-vous au bureau administratif de votre école ou communiquez avec le Téléc centre de Citoyenneté et Immigration du Canada pour obtenir les formulaires, et ce, au moins deux mois avant l'expiration de votre permis. Cette prolongation n'aura aucun effet sur votre visa de visiteur, il faudra donc le renouveler aussi. Veuillez consulter notre répertoire pour obtenir les coordonnées des organismes concernés.

PROCEDURES

Le délai de traitement d'une demande de permis de séjour varie, c'est pourquoi il est préférable de présenter votre demande au plus tôt. Pour obtenir les formulaires de demande de permis de séjour ou pour toute information relative à l'immigration, veuillez communiquer avec la mission diplomatique canadienne de votre pays (www.cic.gc.ca/français-contacts/missions.html) et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Québec, si vous prévoyez étudier au Québec. Vous pouvez obtenir le guide d'information et les formulaires en ligne aux adresses suivantes :

<http://www.cic.gc.ca/français/demandes/etudiant.html>

<http://www.cic.gc.ca/français/pdf/trousses/IMM1294B.PDF>

Pour savoir si vous devez vous munir d'un visa de visiteur, communiquez avec le bureau des visas à la mission diplomatique canadienne de votre pays ou consultez la liste des pays et des territoires dans Internet : <http://www.cic.gc.ca/français/visiteurs/visas.html>

PERMIS DE TRAVAIL

Tout étudiant est autorisé à travailler sur le campus qu'il fréquente sans permis de travail. Les travaux pratiques et de recherches effectuées dans des établissements affiliés à votre université, comme par exemple les hôpitaux, sont considérés comme des activités réalisées sur le campus. Cependant, pour travailler à l'extérieur de l'université, il faut un permis de travail. Cette autorisation est accordée lorsque le travail constitue un élément essentiel au programme de l'étudiant tel qu'un stage de formation ou encore, lorsqu'un assistant de recherche doit travailler dans un établissement non affilié à l'université. D'autre part, il est possible d'obtenir un permis si vous souhaitez travailler dans votre domaine durant un an au maximum suivant l'obtention de votre diplôme.

Pour obtenir un permis de travail, veuillez communiquer avec le bureau des visas à la mission diplomatique canadienne dans votre pays ou consultez le site Web l'adresse suivante : <http://www.cic.gc.ca/français/contacts/missions.html>

POUR ENTRER AUX Etats-Unis

Passeport et visa

Dépendant de votre statut d'étudiant, vous aurez besoin d'obtenir un visa F-1 (formulaire I-20A-B) ou un visa J-1 (formulaire IAP-66). Le plus courant est le visa F-1. Les étudiants qui participent à un programme d'échange international entre universités ou qui reçoivent du financement d'autres sources que personnelles pour leurs études doivent obtenir un visa J-1 plutôt qu'un visa F-1. Le statut J-1 concerne aussi les étudiants qui reçoivent de l'aide financière du gouvernement d'enseignement américain, du gouvernement de leur pays, d'organismes internationaux ou d'un établissement d'enseignement américain. Nous vous conseillons de ne pas tenter aux Etats-Unis avec un visa de touriste B-2 ou encore sans visa puisque vous ne pourrez ni vous inscrire ni entreprendre des études dans une école américaine.

Pour obtenir un permis de travail, veuillez communiquer avec le bureau des visas à la maison diplomatique canadienne dans votre pays ou consultez le site Web à l'adresse suivante : <http://www.cic.gc.ca/français/contacts/missions.html>

POUR ENTRER AUX ETATS-UNIS

PASSEPORT ET VISA

Dépendant de votre statut d'étudiant, vous aurez besoin d'obtenir un visa F-1 (formulaire I20A-B ou un visa J-1 (formulaire IAP-66). Le plus courant est le visa F-1. Les étudiants qui participent à un programme d'échange international entre universités ou qui reçoivent du financement d'autres sources que personnelles pour leurs études doivent obtenir un visa J-1 plutôt qu'un visa F-1. Le statut J-1 concerne aussi les étudiants qui reçoivent de l'aide financière du gouvernement américain, du gouvernement de leur pays, d'organismes internationaux ou d'un établissement d'enseignement américain. Nous vous conseillons de ne pas tenter d'entrer aux Etats-Unis avec un visa de touriste B-2 ou encore sans visa puisque vous ne pourrez ni vous inscrire ni entreprendre des études dans une école américaine.

Pour toute question relative aux procédures de délivrance d'un visa américain ou d'un passeport, veuillez vous adresser à l'ambassade américaine dans votre pays ou consulter le site Web du consulat américain à l'adresse suivante : <http://www.travel.state.gov/>. Notez que tout changement

apporté à votre statut nécessite d'être signalé auprès de l'immigration. Pour ce faire, consultez le bureau administratif de votre établissement.

A VOTRE ARRIVEE

Dès votre arrivée à l'aéroport, vous serez dirigé vers l'Immigration. Un agent vous posera des questions de routine et, si tous vos documents sont en ordre, vous serez admis sans délai. Il vous demandera de présenter votre fiche d'arrivée et de départ (formulaire I-94) reçue à bord, ainsi que votre passeport et votre visa. Sur le formulaire I-94, il indiquera la durée permise de votre séjour aux Etats-Unis puis l'agrafera à votre passeport. Dépendant de votre statut, vous aurez à lui fournir les formulaires I20A-B ou IAP-66. Après y avoir inscrit quelques notes, il vous remettra une copie – soit la page 3 du formulaire I-20A-B pour un visa F-1, soit la copie rose du formulaire IAP-66 pour un visa J-1. Il est très important de conserver ce document en lieu sûr avec votre passeport et même d'en faire une photocopie, car il contient tous les détails de votre passeport et même d'en faire une photocopie, car il contient tous les détails de votre séjour aux Etats-Unis (date de votre arrivée, statut, permis de travail, date prévue de votre remise (date de votre arrivée, statut, permis de travail, date prévue de votre remise de diplôme, etc.).

A titre d'étudiant étranger, vous serez assujetti aux règlements américains à partir du moment où vous entrez aux Etats-Unis jusqu'à ce que vous quittiez. Ceci influencera votre droit d'entrer, d'étudier, de travailler et de voyager. Il importe donc de vous familiariser avec les règles se rapportant à votre statut d'étudiant. Bien que vos camarades de classe aient les meilleures intentions du monde, il se peut qu'ils vous donnent des conseils inexacts. Le meilleur endroit pour trouver de l'information fiable à ce sujet est le service de l'Education internationale de votre campus.

SUR LE CAMPUS

Une fois sur le campus, débrouillez vous pour rencontrer au plus tôt le conseiller responsable du service de l'éducation internationale. En plus de renseigner sur votre nouvel environnement, il pourra vous instruire de la démarche à suivre auprès de l'immigration pour tout changement à apporter à votre statut d'étudiant, par exemple, pour obtenir une prolongation de séjour ou un permis de travail. Généralement, les écoles offrent des séances d'orientation au début de chaque session dont certaines spécialement destinées aux étudiants étrangers.

PERMIS DE TRAVAIL

Travailler tout en poursuivant des études aux états unis peut être une expérience des plus enrichissantes puisqu'elle vous permettra de vous familiariser avec la culture américaine, d'acquérir des connaissances et de percevoir un revenu additionnel. Les étudiants détenant un visa F-1 ou J-1 peuvent obtenir un permis de travail moyennant certaines restrictions et selon la disponibilité des emplois. Si votre statut d'étudiant est conforme aux exigences de l'immigration, vous pourrez présenter votre candidature pour obtenir un permis de travail. Cela signifie que vous devez étudier à temps plein et signaler tout changement apporté à votre statut, comme par exemple, une modification de votre majeure, de vos objectifs ou un transfert dans une autre école. Si vous ne maintenez pas votre statut en ordre, vous ne pourrez ni demander un permis de travail ni continuer à travailler.

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La plupart des emplois accessibles aux étudiants appartiennent à une de ces trois catégories :

1. Emploi à temps partiel sur le campus

-Aucune autorisation n'est nécessaire pour travailler sur le campus autant que vous respectez les normes propres à votre statut. Les étudiants détenant un visa F-1 sont autorisés à travailler sur le campus à temps partiel, soit vingt (20) heures par semaines durant leur session à temps plein, et plus de vingt(20)heures par semaine durant les périodes de congés et de vacances.

-Les étudiants détenant un visa J-1 sont également admissibles à un travail à temps partiel sur le campus. Cependant, ils doivent obtenir une autorisation dans le formulaire IAP-66 ou dans une lettre séparée émise par le répondant.

2. Emploi par nécessité économique

-Tout étudiant qui convoite un travail à l'extérieur du campus doit obligatoirement obtenir une autorisation de l'immigration .Il arrive parfois que certains étudiants aient à faire face à des problèmes financier inattendus. Dans de pareil circonstances,si l'étudiant peut démontrer,qu'un travail à temps partiel à l'extérieur du campus saurait remédier à cet incident fortuit, l'immigration lui accordera un permis de travail en autant que cette requête soit appuyée par le conseiller responsable de l'éducation international de son campus. Pour faire une demande pour travailler à l'extérieur du campus,les étudiants du statut pendant au moins douze (12) mois,alors que les étudiant du statut J-1 doivent présenter une demande auprès du responsable de leur programme d'échange international.

3. Stages, travaux pratiques et de recherche

-Tout travail qui favorise la mise en pratique des notions enseignées dans le cadre d'un programme est Considéré comme un stage ou comme faisant partie de la formation. Pour être admissible, les étudiants F-1 doivent maintenir leur statut d'étudiant à temps plein au moins un année ou neuf (9) mois Consécutifs. Les étudiants J-1 sont autorisés à participer à un stage pour une période de ne dépassant pas la durée de leurs études. Notons que les ressources financières de l'étudiant ne sont pas prises en compte.

ASSURANCE-SANTE ET IMMUNISATION

Vous devez prendre des dispositions pour assurez votre protection médicale avant votre départ pour le canada ou les Etats-Unis. Toutefois, bon nombre d'établissements d'enseignement offrent un régime d'assurance santé aux étudiants étrangers. La prime annuelle est d'environ 500\$ et s'ajoute automatiquement aux frais de scolarité. Renseigner vous auprès de votre établissement à cet effet. Il se peut aussi que vous ayez besoin d'une immunisation. Pour en savoir plus sur cette question, consultez l'ambassade de votre pays. Si aucun vaccin est nécessaire, demandez à votre médecin de vous faire un examen général et de vous fournir un rapport médical à conserver avec votre passeport.

CANADA - BOURSES D'ÉTUDES

Date limite d'admission :1^{er} février

CADIA UNIVERSITY

Director of admission
 Wolfville,Nova scotia BOP1X0 CANADA
 Toutes disciplines
 Date limite d'admission :Aucune date limite

SAINT PAUL UNIVERSITY

223 Main Street
 Ottawa, Ontario K1S 1C4 Canada
 Toutes disciplines
 Date limite d'admission :Aucune date limite

UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA

Faculty of Graduates studies
 235-2075 Wesbrook Mall
 Vancouver,British Columbia V6T 1Z1
 CANADA
 Toutes disciplines

UNIVERSITY OF GUELPH

University Graduate Visa Student
 Scholarship
 Guelph,Ontario N1G 2W1 CANADA
 Toutes disciplines
 Date limite d'admission :Non disponible

CANADA- Ministères de L'Education
 Ministère de l'Education – Alberta
 Department of advanced Education and
 career Development

10155-102 Street, 7th Floor, commerce
 Place
 Edmonton(Alberta) T5J 4L5 CANADA
 Tél: 403.422.4488 ;Fax : 403.422.5126
 Site web : <http://www.learning.gov.ab.ca/>

MINISTERE DE L'Education- Ile-du-prince-
Edouard
Departement of education
P.O. Box 2000,
Charlottetown (Prince Edouard Island) C1A
7N8, CANADA
Tél: 902.368.4600; Fax:902.368.4663
Site web:
<http://www.gov.pe.ca/education/>

MINISTERE DE L'Education – Nouveau-
brunswick
B.P. 6000,
Fredericton(Nouveau-brunswick) E3B 5H1
CANADA
Tél :506.453.3678 ; Fax : 506.453.453-
3325
Site web : <http://www.gov.nb.ca/education>

Ministère de L'Education – Nunavut
P.O. Box 800,Government of Nunavut
Building 1088E,
Iqaluit,Nunavut X0A 0H0 CANADA
Tél: 867.975.5000; Fax: 867.975.5095
Web:
[http://www.nunavut.com/education/englis
h/index.html](http://www.nunavut.com/education/englis
h/index.html)

Ministère de l'Education national-Quebec
Edifice Mari-Guyart
1035, rue de la Chevronnière,28e étage
Québec (québec) g1R 5A5 CANADA
Tel. :418 .64 3 .7095 ; fax :418 .646 .6561
Site Web : <http://www.meg.gouv.qc.ca/>
**ONTARIO INSTITUTE FOR STUDIES
IN EDUCATION**
252 Bloor Street West
Toronto, Ontario M5S 1V6 CANADA
Toutes disciplines.
Date limite d'admission:15 janvier

ST. FRANCIS XAVIER UNIVERSITY
Admission Officer
P.O. Box 5000,
Antigonish, Nova Scotia B2G 2W5 CANADA
Toutes disciplines
Date limite d'admission:1er mai

UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA
Faculty of Graduate Studies
180-6371 Crescent Road
Vancouver,British V6T 1Z2 CANADA
Toutes disciplines.
Date limite d'admission : 26 janvier

UNIVERSITY OF OTTAWA
School of Graduate Studies and research
115
éraphin Marion
P.O. Box 450, Stn. A
Ottawa, Ontario K1N 6N5 CANADA
Toutes disciplines
Date limite d'admission :Aucune date limite

Ministère de L'Education-Colombie-
Britannique
skills and training
parliament building ,room 109
Victoir(British Columbia)V8V 1X4 Canada
Tel:604.356.2500;Fax:604.356.5945
Site Web: <http://www.gov.bc.ca/bced/>

Ministère de L'Education-Manitoba
Department of Education and training
legislative building,450 broadway
Winnipeg (Mantoba) R3C OV8 Canada
Tel: 204.945.2211; Fax;204.945.8692
Site Web: <http://www.goc.mb.ca/educate/>

Ministère de L'Education-nouvelle-écosse
Department of Educatoin
P.O.Box 578
Halifax (Nova Scotia) B3J 2S9 Canada
Tel:902.424.5605; Fax:902.424.0511
Site Web: <http://www.ednet.ns.ca/>

Ministère de L'Educatioin_Ontario
Ministère de l'Education et de la Formation
900,rue bay Toronto (Ontario) M7A 1L2
Canada
Tél : 416.325.2929 ou 1.800.387.5514 ;
Fax : 416.325.6348
Site Web : <http://www.edu.gov.on.ca/>
Ministère de l'Education-Saskatchewan
Department of Post-Secondary
Education and skills Training
2220,Collège Avenue

Regina (Saskatchewan) S4P 3V7 CANADA
Tél:306.787.7360; Fax:306.787.0237
Site Web: <http://www.sasked.gov.sk.ca/>

CANADA- Ministères de L'Education (Suite)

Ministère de l'Education national-Terre
neuve et Labrador
Department of Education and training
P.O. Box 8700
ST John's (Newfoundland) A1B 4J6 CANADA
Tél: 709.729.5097; Fax: 709.729.5896
Site web: <http://www.gov.nf.ca./edu/>

Ministère de l'Education national-Territoires
du yukon
Department of Education
Government of the yukon territory
P.O. Box 2703
Whitehouse (Yukon territory) Y1A 2C6
CANADA
Tél: 867.667.5141; Fax: 867.393.6339
Site web:
<http://www.gov.yk.ca/depts/education>

Ministère de l'Education national-Territoires du nord-Ouest
Department of Education, Culture and Employment
P.O. Box ,3rd floor,
Lahm Ridge Tower
Yellowknife (Northwest Territory) X1A 2L9 CANADA
Tél: 867.920.6240. Fax: 867.873.0456
Site web: <http://siksik.learnnet.nt.ca/>

CANADA- ORGANISME-RESSOURCES

AGENCE CANADIENNE DE DEVELOPPEMENT
INT'L
Place du centre
200,Promenade du portage
Hull(Québec)K1A 0G4 CANADA
Tél : 1.800.230.6349
Fax/ 819.953.6088

ASSOCIATION DES UNIVERSITES ET
COLLEGES DU CANADA(AUCC)
350,rue Albert,Bureau 600
Ottawa(Ontario) K1R 1B1 CANADA
Tél: 613.563.1236
Fax: 613.563.9745
Site web: <http://www.aucc.ca/>

BUREAU CANADIEN DE L'EDUCATION
INTERNATIONALE
220, av .Laurier Ouest,bur. 1100
Ottawa (Ontario) K1P 5Z9 CANADA
Tél: 613.237.4820

Fax: 613.237.1073
Site web: <http://www.cbie.ca/>

CENTRE D'INFORMATION CANADIEN SUR LES
DIPLOMES INTERNATIONAUX
95, av. St. Clair Ouest, Bur 1106
Toronto (Ont) M4V 1N6 CANADA
Tél: 416.962.9725
Fax: 416.962.2800
Site web: <http://cicic.ca/>
Email: info@cicic.ca

FEDERATION CANADIENNE DES ETUDIANTS
ET ETUDAINTEs
170,rue Metcalfe,bureau 500
Ottawa(Ontario) K2P 1P3 CANADA
Tél : 613.232.7394
Fax : 613.232.0276
Site web: <http://www.cfs-fcee.ca/>

MISSION DIPLOMATIQUE CANADIENNE A
L'ETRANGER
<http://www.cic.qc.ca/francais/contacts/missions.html>

FEDERATION DES CEGEPS
500, boul. Crémazie Est Montréal
(Québec) H2P 1E7 CANADA
Tél : 514.381.8631
Fax: 514.381.2263
Site web: <http://www.fedecegeps.qc.ca/>

NATIONAL ASSOCIATION OF CAREER
COLLEGE
233 Colborne Street, Suite 403,
P.O. Box 340
Brantford (Ontario) N3T 5N3
CANADA Tél: 519.753.8689
Fax: 519.753.4712
Site web: <http://www.nacc.ca/>

REPERTOIRE DES UNIVERSITES CANADIENNE
Site web: <http://www.aucc.ca/fr/acuindex.html>

STATISTIQUE CANADA
Secteur de l'enseignement postsecondaire
Ottawa(Ontario) K1A 0T6 CANADA
Tél : 613.951.1503 ;
Fax : 613.951.9040
Site web : <http://www.statcan.ca/>

ALBERTA LEARNING INFO. SERVICE
Electronic Application service
Site web: <http://www.alberta-learning.ab.ca/eas.html>

BOURSETUDESC.COM
Site web:
<http://www.boursetudes.com/>

MINISTERE DES RELATIONS AVEC LES
CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION
Direction régionale de Québec 890, avenue de
lévis Québec (Québec) G1S 3E1 CANADA

Tél : 418 .643.1435
Site Web : www.immq.gouv.qc.ca

POST-SECONDARY APPLICATION SERVICE OF
BRITISH COLUMBIA demande d'admission en
ligne
<http://www.pas.bc.ca/>

SERVICE DE RECEPTION DES DEMANDES
D'ADMISSION AUX COLLEGES DE L'ONTARIO
370, av. Speedvale ouest Guelph (ontario) N1H
6M4 CANADA
Tél: 519. 763.4725
Fax: 519. 763.4866
Site Web : <http://www.ocas.on.ca/>

TELECENTRE DE CITOYENNETE ET
IMMIGRATION DU CANADA
Montréal : 516.496.1010 ;
Toronto : 416. 973. 4444
Vancouver : 604. 666. 2171
Ailleurs au Canada (sans frais) :
1.888.242.2100
Site Web : <http://www.cic.gc.ca>

CENTRE DE DEMANDE D'ADMISSION AUX
UNIVERSITES DE L'ONTARIO
Site web : <http://www.ouac.on.ca/>

CENTRE D'INFORMATION EN DIRECT
INTERGOUVERNEMENTAL
Pour trouver les coordonnées des collèges et
universités.
Site web :
www.intergov.gc.ca/edu/indexf.html

ASSOCIATION DES COLLEGES
COMMUNAUTAIRES DU CANADA
1223, Rue Michel Nord, bur. 200
Ottawa (Ontario) K1J 7T2 CANADA
Tél : 613.746.2222
Fax : 613.746.6721
Site web : <http://www.accc.ca/>
BRITISH COLUMBIA CENTRE FOR
INTERNATIONAL EDUCATION

Centre de la Colombie-Britannique pour
l'enseignement international
409 Granville Street, Suite 950
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 1T2 CANADA
Tél : 604.895.5070
Fax : 604.895.5079
Site web :
<http://www.bccie.bc.ca/Translation/French/index.html>

CENTRE DE RECEPTION DES DEMANDES AUX
UNIVERSITES DE L'ONTARIO
650, chemin Woodlawn Ouest,
C.P. 1328
Guelph (Ontario) N1H 7P4 CANADA
Tél: 519.823.1940
Fax: 519.823.5232
Site web: <http://centre.ouac.on.ca/>

CONSEIL INTERNATIONAL D'ETUDES CANADIENNES

75, rue Albert, S-908
Ottawa (Ontario) K1P 5E7 CANADA
Tél : 613.789.7834

Fax : 613.789.7830
Site web: www.iccs-ciec.ca/

CANADA ET ETATS-UNIS- EVALUATION DES TITRES DE DIPLOMES

ACADEMIC CREDENTIALS EVALUATION
SERVICE Office of Admissions, Room 150,
Atkinson College, York University
4700 Keele Street
Toronto, Ontario M3J 1P3 CANADA
Tél: 416.736.5787
Site web:
<http://www.yorku.ca/admin/admission/aces/>
Email: dstadnic@yorku.ca

COMPARATIVE EDUCATION SERVICE
University of Toronto
315 Bloor Street West, Toronto, Ontario
M5S 1A3 CANADA
Tél : 416.978. 2185

EDUCATION INTERNATIONALE 26 Denton
Rd .
Wellesley , MA 02181 USA
Tel .781.235.7425

CENTER FOR APPLIED RESEARCH &
EDUCATION
P.O. Box 20348
Long Beach , CA 90801 USA
Tél: 572.430.1105

EDUCATION EVALUATORS INT'L P.O.Box
5397
Los Alamitos, CA 90721 USA
Tél: 562.431.2187

EDUCATION RECORDS EVALUATION
SERVICES
777 Campus Commons Road, Suite 200
Sacramento, CA 95825-8309 USA
Tél : 916.565.7475

CENTRE D'INFORMATION CANADIEN SUR
LES DIPLOMES INTERNATIONAUX
95 , avenue St. Clair Ouest, Bureau 1106
Toronto (Ontario) M4V 1N6 CANADA
Tél : 416. 962.9725

EDUCATIONALE CREDENTIALS
EVALUATORS
P.O. Box: 92970
Milwaukee, WI 53202 USA
Tél: 414.289.3400

EVALUATION SERVICE
P.O. Box: 1455
Albany, NY 12201 USA
Tél: 518.672.4522

FOREIGN ACADEMIC CREDENTIAL
SERVICE
P.O. Box: 400
Glen Carbon, IL 62034 USA
Tél: 618.288.1661

INTERNATIONAL QUALIFICATION
ASSESSMENT
Alberta Learning, Sterling Place

9940-106 Street, 4th Floor,
Edmonton, Alberta T5K 2V1
CANADA
Tél: 780.427.2655
Site web:
www.learning.gov.ab.ca/iqas/iqas.

SERVICE DES EQUIVALENCE D'ETUDES
Direction des opérations régionales
Ministère des relations avec les citoyens et
de l'immigration
800 ,boul. de Maisonneuve Est,
2^e étage,
Montréal (Quebec) H2L4L8
CANADA
Tél : 514.864.9191
Site web :
<http://www.immq.gouv.qc.ca/equivalences/>
/ email : equivalences@mrci.gouv.qc.ca

FOUNDATION FOR INTERNATIONAL
SERVICES
3123 Eastlake Avenue East
Seattle, WA 98102 USA

JOSEPH SILNY & ASSOCIATE
INTERNATIONAL ED. CONSULTANTS
P.O. Box 248233
Coral Gables, FL 33124 USA
Tél: 305.666.0233

WORLD EDUCATION SERVICES
P.O. Box 745
Old Chelsea Station
New York, NY 10113 USA
Tél : 212.966.6311
Site web: www.wes.org

INTERNATIONAL CREDENTIAL EVALUATION SERVICE

4355 Mathissi Place
Burnaby, British Columbia V5G 4S8
CANADA
Tél: 604.431.3402
Site web: <http://www.ola.bc.ca/ices/>
Email: ICES@ola.bc.ca

SERVICE CANADIEN D'EVALUATION DES
DOCUMENTS SCOLAIRES
INTERNATIONAUX
147 Wyndham Street North ,
ETATS –UNIS- BOURSES D'ÉTUDES

BOWDOIN COLLEGE, Admission
5000 college station
Brunswick, ME 04011-8441 USA
Tél, : 207.725-3101
Site Web: www.bowdoin.edu
Email:
Admissions-lit@polar.bowdoin.edu

CALIFORNIA INSTITUTE OF TECHNOLOGY

Suite 409
Guelph, Ontario N1H 4E9 CANADA
Tél: 519.763.7282
Site web: www.icascanada.ca/
Email: icas@sympatico.ca

WORLD EDUCATION SERVICE- CANADA
45 Charles Street East, Suite 700
Toronto, Ontario M4Y 1S2 CANADA
Tél: 1.866.343.0070
Site web : <http://www.wes.org/ca/>
Email: ontarion@wes.org

1200 East California Boulevard Pasadena, CA
91125 USA Tél,: 626. 683. 3026
Site Web: www.caltech.edu
Email: ugadmissions@Caltech.edu

COLGATE UNIVERSITY
13 Oak Drive
Hamilton, NY 13346- 1383 USA
Tél. : 315.228.7544
Site Web: www.colgate.edu

Email : gwilliams@cord.edu

CONCORDIA COLLEGE
901 South Eighth Street
Moorhead, MN 56562-9981 USA
Tél . : 218. 299. 3947
Site Web : www.cord.edu
Email: admission@cord.edu

DAVIDSON COLLEGE
P.O. Box 1737
Davidson, NC 28036 USA
Tél . : 704. 892. 2016
Site Web : www.davidson.edu
Email: admission@davidson.edu

DREXEL UNIVERSITY ,admissions 3141
chestnut street Philadelphia, PA
19104-2875 USA
Tél. 215. 895. 5939
Site Web: www.drexel.edu
Email: enroll@drexel.edu

FLORIDA INSTITUTE OF TECHNOLOGY,
Int'l Admissions 150 West University
Boulevard Melbourne, FL 32901-6975 USA
Tél . : 321. 723. 9468
Site Web : www.fit.edu
Email: admissions@fit.edu

GETTYSBURG COLLEGE Eisenhower House
Gettysburg, PA 17325-1484 USA
Tél . : 717. 337. 6145
Site Web : www.gettysburg.edu
Email: admiss@gettysburg.edu

BRANDEIS UNIVERSITY
Box 9110
Waltham, MA 02454 – 9110 USA
Tél . : 781. 736 . 3536
Site Web : www.brandeis.edu
Email: nsenecal@brandeis.edu

CLARK UNIVERSITY

950 Main Street
Worcester , MA 01610 – 1477 USA
Tél . : 508. 793. 8821.
Site Web: www.clark.edu
Email :
admissions@admissions.clarku.edu

COLLEGE OF WOOSTER
1198 Beall Avenue
Wooster, OH 44691- 2363 USA
Tél. : 508. 263. 2424
Site Web: www.wooster.edu
Email: admissions@acs.wooster.edu

CONNECTICUT COLLEGE
270 Mohegan Avenue
New London CT 06320 USA
Tél.: 860. 439. 4301
Site Web: camel.conncoll.edu
Email : admit@conncoll.edu

DENISON UNIVERSITY
Coordinator of International Admissions
Box H
Granville, OH 43023 USA
Tél. : 740. 587. 6306
Site Web : www.denison.edu
Email: leavell@denison.edu

ECKERD COLLEGE
4200 54 th Avenue South
St Petersburg , FL 33711-4700 USA
Tél . : 727. 866. 2304
Site Web: www.eckerd.edu
Email: admissions@eckerd.edu

FRANKLIN AND MARSHALL COLLEGE
Office of Admissions
Box 3003
Lancaster , PA 17604 – 3003 USA
Tél . : 717. 291. 4389
Site Web: www.fandm.edu
Email: admissions@fandm.edu

GRACELAND UNIVERSITY

700 College Avenue
 Lamoni, IA 50140 USA
 Tél. : 515. 784.5480
 Site Web: www.graceland.edu
 Email : washburn@graceland.edu

BRYN MAWIR COLLEGE

Office of admission
 101 norh Merion Avenue
 Bryn Mawr, PA 19010- 2899 USA
 Tél. : 610. 526. 7471
 Site Web: www.brynmawr.edu
 Email : admissions@brynmawr.edu

COLOMBY COLLEGE

4800 Mayflower Hill
 Waterville, NE 04901- 9848 USA
 Tél.: 207. 872. 3474
 Site Web : www.colomby.edu
 E-mail : admissions@colomby.edu

COLUMBIA UNIVERSITY- COLUMBIA COLLEGE

11000 Amsterdam Avenue , MC 2807
 NEW YORK , NY 10077 USA
 Tél .: 212. 854. 1209
 Site Web: www.columbia.edu
 Email:
Ugrad-admiss@columbia.edu

DARTMOUTH COLLEGE

6016 McNut Hall
 Halover, NH 03755 USA
 Tél.: 603. 646. 1216
 Site Web: www.dartmouth.edu
 Email:
Admissions.office@dartmouth.edu

DRAKE UNIVERSITY

2507 University Avenue
 Des Moines, IA 50311- 4505 USA
 Tél . : 515. 271. 2831
 Site Web : www.drake.edu
 Email: admitinfo@acad.drake.edu

FAIRLEIGH DICKINSON UNIVERSITY

Office of int'l Student admissions
 100 River Road, H335C
 Teaneck, NG 07666- 1996 USA
 Tél. : 211. 692. 2560
 Site Web: www.fdu.edu
 E-mail : globaleducation@fdu.edu

GEORGE WASHINGTON UNIVERSITY

2121 I Street NW , suite 201
 Washington, DC 20052 USA
 Tél . : 202. 994 . 7266
 Site Web: www.gwu.edu
 E-mail : siskmn@gwunix2.gwu.edu

GRINNELL COLLEGE

Office of Admission
 Box 805
 Grinnell IA 50112 USA
 Tél. : 641. 269. 4800
 Site Web : www.grinnell.edu
 Email: askgrin@grinnell.edu

HAMILTON COLLEGE

198 college hill Road
 Clinton, NY 13323-1293 USA
 Tél. : 315.859.4457
 Site Web: www.hamilton.edu
 E-mail: admission@hamilton.edu

HARVARD COLLEGE

Byerly Hall
 8 Garden Street
 Cambridge,MA 02138 USA
 Tél. : 617. 495. 8821
 Site Web : www.fas.harvard.edu
 E-mail : college@fas.harvard.edu

ITHACA COLLEGE

100 job hall
 Ithaca, NY 14850-7020 USAAAAA
 Tél. : 607. 274. 1900
 Site Web : www.ithaca.edu
 E-mail: admissions@ithaca.edu

LAKE FOREST COLLEGE
555 North Sheridan Road
Lake forest , IL 60045- 2399 USA
Tél.: 847. 735. 6271
Site Web: www.ifc.edu
E-mail: admissions@ifc.edu

LUTHER COLLEGE International
Student Office
700 College Drive
Decorah , IA 52101 – 1042 USA
Tél. :319. 387. 1060
Site Web : www.luther.edu
Email: lundsony@luther.edu

MARQUETTE UNIVERSITY
Campus Int'l Programs, Box 1881
Milwaukee, wi 53201- 1881 USA
Tél. : 414. 288. 3701
Site Web: www.marquette.edu
Email :
9453brueyd@marquette.edu
MIDDLEBURY COLLEGE
The Emma Willard House
Middlebury, VT 05753- 6002 USA
Tél. : 805. 443. 2056
Site Web : www.middleburay.edu
E-mail: admissions@middleburuy.edu

OHIIO WESLEYAN UNIVERSITY
61 South Sandusky Street
Delaware, OH 43015- 2398 USA
Tél.: 740. 368. 3073
Site Web : www.owu.edu
E-mail : owuintl@cc.owu.edu

HAMPSHIRE COPLLEGE
893 West Street
Amhrest,MA 01002-9988 USA
Tél: 413.559.5631
Site web: www.hamsphire.edu
Email: admissions@hampshire.edu

ILLINOIS INSTITUTE OF TECHNOLOGY
International Cultural Center,Farr
Hall 406
10 West 33rd Street,Room 101
Chicago IL 60616 USA
Tél: 312.808.7133
Site web: www.iit.edu
Email: admissions@ju.edu

JACKSONVILLE UNIVERSITY
2800 University Boulevard North
Jacksonville, FL 32211 USA
Tél: 904.745.7012
Site web: www.ju.edu
Email: admissions@ju.edu

LAWRENCE UNIVERSITY
P.O. Box 599
Appleton, WI 54912-0599 USA
Tél: 920.832.6782
Site Web: www.lawrence.edu
Email: excel@lawrence.edu

MACALESTER COLLEGE
1600 Grand Avenue
St Paul,MN 55105-1899 USA
Tél: 651.696.6724
Site web: www.macalester.edu
Email: admissions@macalester.edu

MERCER UNIVERSITY, Int'l Recruiting
1400 Coleman Avenue
Macon, GA 31207-0001
Tél: 912.301.5341
Site web: www.mercer.edu
Email: doe_bw@mercer.edu

MOUNT HOLYOKE COLLEGE
Admission, 50 College Street
South Hadley, MA 01075-1488 USA
Tél: 413.538.2409
Site web: www.mtholyoke.edu
Email: admission@mhc.mtholyoke.edu

PACIFIC LUTHERAN UNIVERSITY
Admission Office
Tacoma, WA 98447-0003 USA

Tél: 253.536.5136
Site web: www.plu.edu
Email: admissions@plu.edu
HARDING UNIVERSITY
International Student Advisor
Nick Boyd
900 East Center, Box 11255
Searcy, AR 72149-0001 USA
Tél: 501.279.4122

Site web: www.harding.edu
Email: nboyd@harding.edu

IOWA STATE UNIVERSITY,
Admissions 314 Alumni Hall
Ames, IA 50011-2010 USA
Tél: 515.294.2592
Site web: www.iastate.edu
Email: admissions@iastate.edu

KNOX COLLEGE, Admission Office
P.O. Box 148
Galesburg, IL 61401-4999 USA
Tél: 309.341.7070
Site web: www.knox.edu
Email : canderse@knox.edu
LOUISIANA STATE COLLEGE
Undergraduate Admissions
110 Thomas Boyd Hall
Bâton rouge, LA 70803-2750 USA
Tél: 225.388.4433
Site web : www.lsu.edu
Email : lsuadmit@lsu.edu

**MAHARISHI UNIVERSITY OF
MANAGEMENT**
Office for Int'l Student Admissions
DB 1155
Fairfield, IA 52557 USA
Tél: 461.472.1179
Site web: www.mum.edu
Email: intadmiss@mum.edu

MICHIGAN STATE UNIVERSITY
250 Administration Building East
Lansing, MI 48824-1046 USA
Tél: 517.355.4657
Site web: www.msu.edu

Email: inhadms@msu.edu

ORBELIN COLLEGE
Carnegie Building
101 North Professeur Street
Orbelin, OH 44074 USA
Tél: 440.775.6905
Site web: www.orbelin.edu
Email: college.admissions@orbelin.edu

PARSONS SCHOOL OF DESIGN
66 Fifth Avenue
New York, NY 10011 USA
Tél: 212.229.8975
Site web: www.parsons.newschool.edu
Email: parsadm@newschool.edu

PRINCETON UNIVERSITY
P.O. Box 430
Princeton, NJ 08544 -0430 USA
Tél: 609.258.6743
Site web: www.princeton.edu

SMITH COLLEGE
Seven college Lane
Northampton, MA 01063 USA
Tél: 413.585.4906
Site web: www.smith.edu
Email : htamzarian@ais.edu

ST LAWRENCE UNIVERSITY
Int'l Education, Payson Hall
Canton, NY 13617 USA
Tél: 315.229.5989
Site web: www.stlawu.edu
Email : alarrance@stlawu.edu

STANFORD UNIVERSITY
Old Union Second Floor
Stanford, CA 94305-3005 USA
Tél: 650.723.6050
Site web: www.stanford.edu
Email: ck.gaa@forsythe.stanford.edu

SWARTHMORE COLLEGE
500 College avenue
Swarthmore, PA 19081 USA

Tél: 610.328.8580
Site web: www.swarthmore.edu
Email: admissions@swarthmore.edu

TRINITY COLLEGE
300 Summit Street
Hartford, CT 06106 USA
Tél: 860.297.2287
Site web: www.trincoll.edu
Email: Stacey.einhorn@trincoll.edu

UNIVERSITY OF DENVER
International Student Admissions
Mary Reed Building 107G
Denver, CO 80208-0132 USA
Tél: 303.871.3301
Site web: www.du.edu
Email: admission@du.edu

UNIVERSITY OF MIAMI
Office of International Admissions
1252 Memorial Drive, Box 248025
Coral Gables, FL 33124-4616 USA
Tél. : 305. 284. 6811
Site Web: www.miami.edu
E-mail : intladmiss@miami.edu

RANDOLPH MACON WOMAN'S COLLEGE
Admissions Office
2500 Rivermont Avenue
Lynchburg, VA 24503-1526 USA
Tél. : 804. 947. 8996
Site Web: www.rmwc.edu
Email : admissions@rmwc.edu

SOUTHERN METHODIST
UNIVERSITY, International Office
3108 Fondren Drive, Box 750296
Dallas, TX 75275- 0391 USA
Tél.: 214. 768. 1051
Site Web: www.smu.edu
Email: mclarke@mail.smu.edu

ST. LOUIS UNIVERSITY
International Programs
221 North Grand Boulevard
St. Louis, MO 613103-2097 USA

Tél . : 314. 977. 3412
Site Web: www.slu.edu
Email: kimys@slu.edu

STETSON UNIVERSITY
Admissions Campus, Box 8378
De Land, FL 32720 USA
Tél. : 904. 822. 7112
Site Web: www.stetson.edu
Email: admissions@stetson.edu

TEMPLE UNIVERSITY
1801 North Broad St,
Conwell Hall (041-09)
Philadelphia, PA 19122-6096 USA
Tél.: 215. 204. 5694
Site Web: www.temple.edu
E-mail : tuadm@Vm.temple.edu

TULANE UNIVERSITY
210 Gibson Hall
682 3 st Charles Avenue
New Orleans, LA 70118-5680 USA
Tél: 504.862.8715
Site web: www.tulane.edu
E-mail:
undergrad.admission@Tulan.edu

UNIVERSITY OF EVANSVILLE
Office of international Admissions
1800 Lincoln Avenue
Evansville IN 47722 USA
Tél: 812.471.6946
Site web: www.evansville.edu
E-mail: international@Evansville.edu

UNIVERSITY OF RICHMOND
28 Westhampton way
VA 23173 USA
Tél: 804.287.6535
Site web: www.Richmond.edu
E-mail: admissions@richmond.edu

SLIPPERY ROCK UNIVERSITY
Office of International Initiatives

Maltby center / Slippery rock university
Slipperty Rock, PA 16057 USA
Tél . : (724) 738-2959
Site Web: www.sur.edu
E-mail: Donald.kerchis@sur.edu

ST JOHN'S UNIVERSITY, Admissions 8000
Utopia Parkway
Jamaica, NY 11439 USA
Tél . (718) 969. 1782
Site Web: www.stjohns.edu
E-mail : intladm@stjohns.edu

ST NORBERT COLLEG, Admissions 100
Grant Street
De Pere, WI 54115-2099 USA
Tél. : 920. 403. 4072
Site Web : www.snc.edu
E-mail : mirasm@mail.snc.edu

SUFFOLK UNIVERSITY Undergraduate
Admissions 8 Ashburton Place
Boston, MA 02108 USA
Tél . : 617. 742. 4291
Site Web: www.suffolk.edu
E-mail
admission@admin.suffolk.edu

VASSAR COLLEGE
Box 10, 124, Raymond Avenue
Poughkeepsie, NY 12604-0077 USA
Tel: 845.437.7063
Site Web: www.vassar.edu
E-mail: admission@vassar.edu

WELLESLEY COLLEGE 106 central street
Wellesley, MA 02481 USA
Té: 1781.283.2270
Site web: www.wellesley.edu
E-mail : admissions@wellesley.edu

WHITMAN COLLEGE, office Admission
345 Boyer Avenue walla
Walla ,WA 99362-2083 USA
Tél 509 .527.4967
Site web: www.whitmane.edu
E-mail : pederse@whitmane.edu

TEXAS A & M UNIVERSITY
International Admissions Office
College Station, TX 77843 USA
Tél.: 409. 845. 0727
Site Web: www.tamu.edu
E-mail: international-admissions@tamu.edu

UNIVERSITY OF ARKANSAS
Internation Admissions
200 Silas Hunt Hall
Fayetteville, AR 72701 USA
Tél. : 501. 575. 7515
Site Web: www.uark.edu
E-mail: uaiao@comp.uark.edu

UNIVERSITY OF HAWAII at Manoa
2600 Campus Road, RM 001
Honolulu, HI 96822-9978 USA
Tél. : 808. 956. 507
Site Web : www.uhm.hawaii.edu
E-mail: issmanoa@hamaii.edu

UNIVERSITY OF THE OZARKS
415 College Avenue
Clarksville, AR 72830 USA
Tél. : 501. 979. 1239
Site Web : www.ozarks.edu
E-mail: ricasey@ozarks.edu

WABASH COLLEGE
Coordinator of Int'l Admissions
P.O. Box 352
Crawfordsville, IN 47933 USA
Tél: 765.361.6437
Site web: www.wabash.edu
Email: baty@wabash.edu

WESLEYAN UNIVERSITY
The Stewart Reid House
70 Wyllys Avenue
Middletown, CT 06459-0265
Tél: 860.685.3001
Site web: www.wesleyan.edu
Email: toverton@wesleyan.edu

WILLIAMS COLLEGE
988 Main Street, Box 487

Williamstown, MA 01247 USA
 Site Web: www.williams.edu
 E-mail: admission@williams.edu

Westminster, MD 21157-4390 USA
 Tél.: 410.857.2757
 Site Web: www.wmdc.edu
 E-mail : admissio@wmdc.edu

WASHINGTON UNIVERSITY Undergraduate
 Admissions
 Site Web: www.wustl.edu
 E-mail : admissions@wustl.edu

YALE UNIVERSITY
 Undergraduate Admissions
 1089, 1 Brookings Drive
 Box 208234
 New haven, CT 06520-8234

Tél.: 203. 432. 939

Site Web: www.yale.edu

E-mail: Undergraduate.Aadmissions@yaie.edu

WESTERN MARYLAND COLLEGE
 2 College Hill

ETATS-UNIS - ORGANISMES-RESSOURCES

NATIONAL CENTER FOR EDUCATION STATISTICS

1990 K Street NW

Washington, DC 20006 USA Tél: 202. 502. 7300

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION

400 Maryland Avenue, SW Washington, DC 20202-0498 USA

Tél: 1.800.872.5327 Site web: www.ed.gov

POUR TROUVER LES COLLEGE ET UNIVERSITES

Site Web: <http://nces.ed.gov/nceskids/college/>

ETATS-UNIS – MAISONS d'accueil

Si vous prévoyez chercher un lieu de résidence uniquement à votre arrive aux Etats-Unis, nous vous suggérons de contacter les organismes suivants. Ils vous prêteront assistance jusqu'à ce que vous ayez trouvé une résidence permanent

AFS INTERCULTURAL
 PROGRAMS
 Daily News Building
 220 East 42nd Street
 New York, NY 10017 USA

COUNCIL,
 2337, 18th Street NW
 Washington DC 20009
 USA

NATIONAL COUNCIL FOR
 INTERNATIONAL
 VISITORS
 1420 K. Street NW, Suite
 800
 Washington, DC 20005
 USA

U.S. SERVAS COMMITTEE
 11 John Street, Room 407
 New York, NY 10038 USA
 FOREIGN STUDENT
 SERVICE

WORLD LEARNING Inc.
 Homestay, USA
 25, Bay State Road
 Boston, MA 02215 USA

ETATS-UNIS – PRETS à Long Terme

INTERNATIONAL
 EDUCATION FINANCE
 CORPORATION
 Programme CANHELP, 424

Adams Street Milton, MA
 02186 USA
 Tél.: 617.696 .7840; Fax :
 617 .698.3001
 Site Web:

<http://www.iefc.com>

THE EDUCATION
 RESOURCE INSTITUTE
 (TERI)

033 Stuart Street, Suite
500
Boston, MA 02116-5237
USA
Tél.: 617.426.068; Fax:
617.351.6013
Site web : www.teri.org

LASPAU

25 Mount Auburn Street
Cambridge, MA 02138-
6095 USA
Tél.: 617.495.5255;
Fax: 617.495.8990
Site Web:
<http://www.laspau.harvard.edu>
d.edu
MASSACHUSETTS
EDUCATION FINANCE
AUTHORITY

125 Summer Street,
Suite 1450 Boston, MA
02110 USA
Tél.: 617.261.9760;
Fax : 617.261.9765
Site web : www.mefa.org

AUTRES RESSOURCES FINANCIERES

PROGRAMME DE PRETS ET DE BOURSES : <http://www.franconet.org/plm/finance.html>

BOURSESETUDES.COM : <http://www.boursesetudes.com/french/can/>

ETATS-UNIS - PROGRAMME FULBRIGHT :
<http://www.iie.org/fulbright/ff/www.comm.htm/>

AFRIQUE DU SUD

Senior Cultural Specialist,
American Embassy
877 Pretorius Street
Arcadia 86, Afrique du Sud

For Educational & Cultural Exchange,
Fulbright house
62 doughty Street
London WC1N 2LS ANGLETERRE

ANGLETERRE

Executive Director Commission

ALGERIE

Amidesat 1730 M Street NW, Suite 1100
Washington, D.C 20036-4505 USA

ARABIE SAOUDITE

Amidesat 1730 M Street NW, Suite 1100
Washington, D.C 20036-4505 USA

ALLEMAGNE

Executive Director, Commission for
Educational & Cultural Exchange,
Theaterplatz
1A, D-53177
Bonn, ALLEMAGNE

BENIN

American Embassy, Public Affairs
Centre Culturel Américain
Boulevard de France
Cotonou, Benin

BELGIQUE

Royal Library Albert IER
Boulevard de l'Empereur 4
B-1000 Brussels Belgique

BURKINA FASO

American Embassy, Public Affairs
Centre Culturel Américain
Avenue President John Kenedy
Ouagadougou, Burkina faso

BURUNDI

American Embassy, Public Affairs
Centre culturel Américain
20-22 Chaussée Prince Louis
Rwagaoreasore Bujumbura,
Burundi

CAMEROUN

American Embassy, Public affairs
Calafatas Building, Rue Nachtigal
B.P. 817
Yaounde Cameroun

CANADA

Executive Director
Foundation for educational Exchange

350 Albert Street, Suite 2015 Ottawa,
Ontario K1R 1A4 CANADA

CONGO

American Embassy, Public Affairs
Avenue Amilcar Cabral, B.P 1015
Brazzaville, Congo

COTE D'IVOIRE

American Embassy, Public Affairs
American Cultural Center
5 Rue Jesse Owens, 01 B.P. 1866
Abidjan, COTE D'IVOIRE

EGYPTE

Executive Director
Commission for Educational & Cultural
Exchange
20 Gamal El Din Abou El Mahasin St.
Garden City, Le caire Egypte

EMIRATES ARABES UNIS

Amidesat 1730 M Street NW, Suite 1100
Washington, D.C 20036-4505 USA

FRANCE

Executive Director,
Franco-American
Commission for Education Exchange
9 Rue Chardin
75016 France

GHANA

American Embassy, Public Affairs
P.O. Box 2288
Ring Road East
East of Danquanh Circle,
Accra Ghana

GUINEE

American Embassy, Public Affairs
2nd Boulevard and 9th Avenue,
P.O. Box 603
Conakry, Guinée

HAITI

American Embassy, Public Affairs

Harry Truman Boulevard.
P.O. Box 1761
Port au prince, Haiti

ITALIE

Executive Director
Commission for Educational & Cultural
Exchange
Via Castelfidardo, 8,
Rome 00185, Italie

KENYA

American Embassy, Public Affairs
National Bank Building,
P.O. Box 30143 Nairobi, Kenya

MALI

U.S. Info. Service, Public Affairs
Centre Culturel Americain,
Rue Mohamed V, B.P. 34
Bamako, Mali

MAURITANIE

American Embassy, Public Affairs
Roger Building, 4th Floor,
President Kenedy Street Port-Louis,
Mauritanie

MADAGASCAR

American Embassy, Public Affairs
4 Ialana Drive, Razafindratandra
Ambohidahy, Antananarivo,
Madagascar

Maroc

Amideast 1730 M Street NW, Suite 1100
Washington, D.C 20036-4505 USA

NIGER

U.S. Info. Service, Public Affairs
Centre Culturel Americain,
Avenue de la liberté
Niamey, Niger

NIGERIA

American Embassy, Public Affairs
No. L, Kings College Road
Lagos, Nigeria

PAYS-BAS

Executive Director
Commission for Educational Exchange
Herengracht 430, 1017 BZ
Amsterdam PAYS-BAS

RWANDA

American Embassy, Public Affairs
Rue des Grands Lacs
Kigaly, Rwanda

SENEGAL

U.S. Info. Service, Public Affairs
Centre Culutrel Americain de Dakar
Rue Carnot, (Avenue Roumée)
B.P. 49, Dakar Sénégal

TANZANIE

American Embassy, Public Affairs
Pergeot House, Upanga Road, Box 9170
Dar es salaam, Tanzanie

TCHAD

American Embassy, Public Affairs
Avenue Felix Eboue, B.P 413
N'djamena, Tchad

TOGO

American Embassy, Public Affairs
Centre Culturel Americain
Rue Pelletier et rue Vaubar
B.P. 852
Lomé, Togo

TUNISIE

Amideast 1730 M Street NW, Suite 1100
Washington, D.C 20036-4505 USA

ETATS-UNIS- Organismes d'Accréditation (Associations régionales)

COUNCIL FOR HIGHER EDUCATION
ACCREDITATION
One Dupont Circle NW, Suite 510

Washington, DC 20036 USA

MIDDLE STATES ASSOCIATION OF COLLEGE AND SCHOOLS

Commission of Institutions of Education
 3624 Market Street
 Philadelphia, PA 19104 USA
 Tél: 215.662.5606
 Site web: www.msache.org
 Delaware, District Colombia Maryland, New Jersey,
 New York, Pennsylvania, Puerto Rico,
 Republic of Panama, Virgin Islands.

NORTH CENTRAL ASSOCIATION OF COLLEGES & SCHOOLS

Commission of Institution of higher Education
 JO. B La saile St., Suite 2400
 Chicago, IL 60602 USA
 Tél : 612.263.0456 ou 800.621.7440
 Site web : www.ncacihe.org
 Email :
www.ncahigherlearningcommssion.org
 Arizona,Arkansas,Colorado, Illinois, India,to
 wa,Kansas,Michigan,Minnesota,Missouri,ne
 broska,new mexico,north
 Dakota,ohio,oklahorma ,south
 Dakota,westVirginia,Wisconsin,Wyoming,N
 avaho Nation

SOUTHERN ASSOCIATION OF COLLEGES & SCHOOLS

Commission on Colleges
 1866 Southern Lane, Decatur, GA 30033-4097 USA
 Tél: 800.248.7701
 Site web: www.sacs.org
 Alabama,Florida,Georgia,Kentucky,Louisian
 a,Mississipi,North California,south
 California,Tennessee,teaxs,Virginia

HIGHER EDUCATION MANAGEMENT SERVICES

Office of postsecondary Education
 U.S. Departement of Education
 Washington, DC 20202 USA

Pour obtenir la liste official des organismes accrédités

NEW ENGLAND ASSOCIATIONS OF COLLEGES

Commission of Education of Higher Education
 209 Burlington Rd
 Bedford, MA 01730-1433 USA
 Tél: 781.271.0022
 Site web: www.neasc.org
 Connecticut, Maine,Massachusetes,New
 Hamsphire,Rhode Island,Vermont

NORTHWEST ASSOCIATION OF SCHOOLS & COLLEGES

Commission on College
 11130 NE 33rd Place
 Suite 120
 Bellevue, WA 98004 USA
 Tél : 425.827.2035
 Alaska, Idaho, Montana, Navada,
 Oregon,Utah,Washington

WESTERN ASSOCIATION OF SCHOOLS & COLLEGES

Accréditng Comm OF Senior Colleges & Universities
 985 Atlantic Avenue, Suite 100
 Alemeda, CA 94501 USA
 Tél: 510.748.9001
 Fax : 510.748.9797
 Site web : www.wasowebw.org
 California, Hawai, Guam,Trust Territory of the Pacific

DOSSIER PERSONNALISE

(SELECTION D'UNIVERSITES POUR CEUX QUI SOUHAITERAIENT ENTREPRENDRE DES ETUDES EN INFORMATIQUES, TELECOMMUNICATIONS, ELECTRONIQUES OU EQUIVALENT)

UNIVERSTIES, COLLEGES AND SCHOOLS

CONTACTS

Agnes Scott college Office of Admission 141 East College Avenue Decatur, GA 30030-3797 USA	Téléphone: 404-471-6228 Télécopieur: 404-471-6083 Courriel: www.agnesscott.edu graduateadmissions@asc.agnesscott.edu
Arizona State University International Admissions Tempe, AZ _85287-0112 USA	Téléphone: 602-965-3521 Télécopieur: 404-965-5158 Courriel: www.asu.edu asugrad@asu.edu
Augustana College Office of Admission 2001 South Summit Avenue Sioux Falls, SD 57197 USA	Téléphone: 605.336.4113 Télécopieur: 605.336-4450. Courriel: www.augie.edu info@inst.augie.edu clements@inst.augie.edu
Barry university Office of Admission 11300 Northeast Second Avenue Miami Shores,FL 33161 USA	Téléphone: 305.899-3100 Télécopieur: 305.899.2971 Courriel: www.barry.edu admissions@jeanne.barry.edu
Berry College Office of Admission 490159 Mount Berry, GA 30149-0159 USA	Téléphone: 800.237-7942 Télécopieur: 706.290.2178 Courriel: www.berry.edu admissions@berry.edu
Bethel College Office of Admission 1001 West McKinley Mishawaka,IN 46545 USA	Téléphone: 219.259-8511 ext. 339 Télécopieur: 219.257.3326 Courriel: www.bethel-in.edu
Biola University English Language Studies Program (ELSP) 1380 Biola Avenue La Mirada, CA 90636 USA	Téléphone: 562.903.4752 Télécopieur: 562.903.4748 Courriel: www.biola.edu admissions@biola.edu
California Institute Technology Direction of Admission 1200 East California Boulevard Pasadena, CA 91125 USA	Téléphone: 626.395.6346 Télécopieur: 626.683.3026 626.577-9246 Courriel: www.admissions.caltech.edu
California Lutheran University Office of Admission 60 West Olsen Road Thousand Oaks, CA 91360-2787 USA	Téléphone: 805.493.3125 Télécopieur: 805.493.3497 Courriel: www.clunet.edu cluadm@clunet.edu
Coe College Office of Admissions 1220 First Avenue Northeast Cedar Rapids, IA 52402-9983 USA	Téléphone: 319.399.8500 Télécopieur: 319.399.8816 Courriel: www.cae.edu admission@coe.edu
Colorado College Robert S. Killion 14 East Cache La Poudre Colorado Springs, CO 80903 USA	Téléphone: 719.389.6474 Télécopieur: 719.389.6473 Courriel: www.coloradocollege.edu cmendoza@coloradocollege.edu
Columbia International University Director of Admissions	Téléphone: 803.754.4100 Télécopieur: 803.786.4209

Box 3122 Columbia, SC 29230 USA	Courriel: www.ciu.edu yesciu@ciu.edu
Connecticut College Admissions Office 270 Mohegan Avenue New London, CT 06320 USA	Téléphone: 203.439.2061 Télécopieur: 203.439.5416 Courriel: camel.conncoll.edu admit@conncoll.edu
Dordt College Executive Director of Admissions 498 Fourth Avenue, Northeast Sioux Center, IA 51250 USA	Téléphone: 712.722.6080 Télécopieur: 712.722.1967 Courriel: www.dordt.edu admissions@dordt.edu
Earlham College Dean of Admissions 801 National Road West Richmond, IN 32901-6975 USA	Téléphone: 765.983.1600 Télécopieur: 765.983.1560 Courriel: www.earlham.edu admissions@earlham.edu
Florida Institute of Technology International Admissions 150 West University Boulevard Melbourne, FL 32901-6975 USA	Téléphone: 407.674.7118 Télécopieur: 407.723.9468 Courriel: www.fit.edu cfarrior@fit.edu
Florida International University Office of Admissions University Park Miami, FL 33199	Téléphone: 305.348.2363 Télécopieur: 305.348.3648 Courriel: www.fiu.edu admiss@servms.fiu.edu
Florida Southern College Office of Admissions 111 Lake Hollingsworth Drive Lakeland, FL 33801-5698	Téléphone: 941.680.4205 Télécopieur: 941.680.3088 Courriel: www.flsouthern.edu hwalker@flsouthern.edu
Fresno Pacific University Philip Hofer 1717 South Chestnut Avenue Fresno, CA 93702 USA	Téléphone: 209.453.2069 Télécopieur: 209.453.2007 Courriel: www.fresno.edu hlofer@fresno.edu
Furman University Office of Admissions 3300 Poinsett Highway Greenville, SC 29613 USA	Téléphone: 864.294.2213 Télécopieur: 864.294.3579 Courriel: www.furman.edu Hazel.harris@furman.edu
Garden webb University Carolyn McKinney Box 817 Boiling Springs, NC 28017 USA	Téléphone: 704.434.4723 Télécopieur: 704.434.4329 Courriel: www.garden-webb.edu mckinney@garden-webb.edu
George Washington University Office of Admission 2121-1st Street NW, Suite 201 Washington, DC 20052 USA	Téléphone: 202.994.5136 Télécopieur: 202.994.6683 Courriel: www.gwu.edu gradinfo@gwu.edu
Georgetown University Office of Admissions 37th and O Streets NW Washington, DC 20057-1002 USA	Téléphone: 202.687.5568 Télécopieur: 202.687.6802 Courriel: www.georgetown.edu guadmiss@gunet.georgetown.edu
Georgia Southern University	Téléphone: 912.681.5384

Han Gatterdam Landrum Box 8024 Statesboro, GA 30460 USA	Télécopieur: 912.681.0740 Courriel: www.gasou.edu gradschooll@gsvms2.cc.gasou.edu
Harding University International Student Advisor Nicky Boyd 900 East Center Box 762 Searcv, AR 72149-0001 USA	Téléphone: 501.279.4315 Télécopieur: 501.279.4051 Courriel: www.harding.edu nboyd@harding.edu mwilliams@harding.edu
Lake forest College Office of Admissions 555 North Sheridan Road Lake Forest, IL 60045-2399 USA	Téléphone: 847.234-3100 Télécopieur: 847.735.6271 Courriel: www.lfc.edu admissions@lfc.edu
Louisiana state University and Agricultural and Mechanical College Director of Admissions 1110 T. Boyd Hall Baton Rouge, LA 70803-2750 USA	Téléphone: 504.388.2311 Télécopieur: 504.388.2112 Courriel: www.lsu.edu grdfern@lsrvn.sncc.lsu.edu
Lynn University Director of Admissions 3601 North Millitary Trail Boca Raton, FL 33431-5598 USA	Téléphone: 561.994-0770 ext 157 Télécopieur: 561.241.3552 Courriel: www.lynn.edu
Maharishi University of Management Office for International Student Admissions DB 1155 Fairfield, IA 52557 USA	Téléphone: 515.472.2565 Télécopieur: 515.472.1179 Courriel: www.mum.edu admissions@mum.edu
Manchester College Admissions Office 604 College Avenue North Manchester, IN 46962-0365 USA	Téléphone: 219.982.5055 Télécopieur: 219.982.5043 Courriel: www.manchester.edu admissions@manchester.edu
North California State University Admissions Office 112 Peele Hall Box 7103 Raleigh, NC 27695 USA	Téléphone: 919.515.2872 Télécopieur: 919.515.2873 Courriel : www.ncsu.edu Shiela_thomas@ncsu.edu
North Park University Office of Admissions 3225 West Foster Avenue Chigato, IL 60625-4987 USA	Téléphone: 312.583.2700 Télécopieur: 312.583.0858 Courriel: www.northpark.edu
Northern Arizona University International Student Admissions Box 4084 Flagstaff, AZ 86011-4084 USA	Téléphone: 520.523.4348 Télécopie: 520.523.6023 Courriel : www.nau.edu undergraduate.admission@nau.edu
Oglethorpe University International Admissions Office 4484 Peachtree Road NE Atlanta, GA 30319-2797 USA	Téléphone: 404.364.8307 Télécopieur: 404.364.8500 Courriel : www.oglethorpe.edu admission@oglethorpe.edu

ETUDIER EN COREE

Au cœur de l'extrême Orient, la Corée possède d'excellentes universités et sa langue est bien plus facile à maîtrise que celles de ces voisins. Un très bon choix pour poursuivre ses études.

Ces informations suivantes sont à titre indicatif. Pour vous assurer des démarches à effectuer un seul contact : www.amb-coreesud.fr

Le ministère de la justice a examiné de manière approfondie les règlements concernant l'entrée en Corée du sud pour les étudiants étrangers et les a récemment révisés pour leur faciliter les études en Corée. Le nombre de documents que l'étudiant doit préparer a été réduit, et la procédure a été raccourcie. Le statut financier comme l'excellence scolaires des étudiants seront examinés directement par l'université plutôt que par l'office d'immigration coréen. Les documents exigés pour l'admission sont les suivants :

- Formulaire de demande
- Curriculum Vitae
- Plan d'études
- Diplôme d'études secondaires ou supérieures
- Lettre de recommandation
- Notes obtenues au TOEFL ou Certificat de compétence en langue coréenne et certificat d'état des finances (ou certificat de bourse)

1) PASSEPORT

L'obtention d'un passeport prend habituellement plusieurs semaines selon les procédures légales de votre pays. Vous devez en faire la demande suffisamment tôt pour avoir le temps de demander et obtenir le visa.

2) VISA

Chaque candidat accepté recevra une lettre d'admission qui lui suffira pour obtenir un visa d'étudiant pour n'importe quel consulat Coréen. Il pourra faire la demande d'un visa d'étudiant de 90 jours qui est suffisant pour entrer en Corée, et pourra être prolongé après l'arrivée en Corée. Les demandes de visa d'étudiant pour une plus longue durée doivent être traitées à Séoul et prennent plus de temps. Il ne faut pas demander un visa de touriste. Celui-ci est beaucoup plus facile à obtenir, mais le statut de visa ne peut plus être changé à moins que vous quittiez le pays et fassiez une demande dans une ambassade ou dans un consulat coréen, la procédure prend normalement un à deux mois. Quand vous sollicitez un visa, il vaut mieux demander l'entrée multiple plutôt que l'entrée simple, pour pouvoir voyager plus facilement vers d'autres pays et vers votre pays d'origine (en cas d'urgence) sans devoir demander un nouveau visa. Les étrangers qui sont déjà en Corée voulant étudier dans une université Coréenne peuvent obtenir une permission d'étudier comme activité secondaire auprès de l'office coréen d'immigration.

Les citoyens Coréens résidents à l'étranger n'ont pas besoin d'un visa pour s'inscrire dans une université en Corée.

3) Assurance Maladie

Il est fortement conseillé aux étudiants de souscrire une assurance maladie avant de venir en Corée.

Dans la plupart des universités, l'assurance maladie étudiant est obligatoire pour les étudiants étrangers. Cependant, il faut savoir que l'assurance de l'établissement couvre seulement une partie des frais en cours, et qu'elle ne couvre pas les cas de maladies graves.

4) Dépenses

Fondamentalement il n'y a aucune différence dans les frais de scolarité payables par les étudiants locaux et par les étudiants étrangers. Les frais se composent de l'admission, et des frais de scolarité et de laboratoire, le tout payable au service de comptabilité de l'université. A partir du

second semestre, les étudiants payent uniquement les frais de laboratoire. En général, les frais de scolarité dans les établissements publics sont moins élevés que dans les établissements privés.

5) Bourses

Il existe trois types de bourses pour les étudiants étrangers.

Bourse d'enseignement Universitaire

Cette bourse est donnée aux étudiants sur le critère de l'excellence scolaire. Son montant varie selon le dossier scolaire de l'étudiant.

Bourse du gouvernement Coréen

Le ministère de l'Education offre un programme de bourses pour les étudiants étrangers venant de pays ayant signé un accord bilatéral. La sélection est effectuée par les chefs de mission diplomatique à l'étranger; en conséquence, chaque demandeur doit entrer en contact avec le consulat ou l'ambassade de Corée du Sud dans sa pour obtenir plus d'informations.

Bourse de Fondation Publique et Privées

-Fondation coréenne

-Agence Coréenne de coopération internationale

-Fondation Culturelle du prix pour la paix de Séoul

-Fulbright

6) Etudes Supérieures

Les différentes catégories d'établissements d'études Supérieures en Corée sont des universités, les universités d'éducation, les universités juniors, les universités d'études par correspondance, les universités ouvertes et d'autres établissements tels que les séminaires. Tous les établissements s'études supérieures sont sous la tutelle du ministère de l'Education et des Sciences..

L'enseignement Supérieur vise à enseigner et étudier des théories universitaires fondamentales et leurs diverses applications nécessaires pour le progrès de la société, stimulant ainsi la connaissance et le sens des responsabilités. La durée des études à l'université est de quatre à six ans en général, et de deux ou trois ans pour les formations courtes.

Il existe vingt-cinq établissements qui assurent le programme international en réponse à l'avènement de la mondialisation et au besoin croissant de coopération internationale. En 1997, le gouvernement Coréen a désigné neuf établissements pour promouvoir l'ouverture intellectuelle et la formation spécialisée nécessaire pour le commerce et les relations internationales, lesquels forment les étudiants à traiter une grande variété d'affaires internationales avec des gens de cultures différentes. Toutes les matières sont enseignées anglais par des spécialistes reconnus dans leurs domaines. Il y a plus de 200 étudiants étrangers dans ces établissements.

Des instituts de langue Coréen pour étrangers ont été ouverts dans plusieurs universités. Ces instituts offrent différents niveaux de cours, chaque classe comportant 10 à 15 étudiants. Chaque niveau nécessite environ 8 à 10 semaines d'études.

7) Admission Spéciale pour des résidents à l'étranger et pour les étrangers

Afin d'offrir aux étrangers et aux Coréens résidents à l'étranger la possibilité d'étudier dans les universités coréennes, celles-ci ont adopté différents critères et procédures de sélection qui exemptent les candidats du très sélectif concours d'entrée à l'université.

Ceux qui peuvent s'inscrire dans une université grâce à ce programme sont :

Les étudiants qui sont des citoyens de nations autres que la Corée du sud ; les étudiants qui vivaient à l'étranger depuis plus de deux ans dont au moins une année d'études effectuée dans un établissement supérieur. Chaque établissement peut admettre de 2 à 10% de ses effectifs totaux

d'étudiants dans le cadre de ce programme de sélection. En 1999, 5249 étudiants se sont inscrits dans 127 universités dans ce cadre.

Ces étudiants sont sélectionnés selon des critères propres à chaque université. En général, les établissements testent le niveau en Coréen, en Mathématiques, en langues étrangères et en dissertation, et font passer un entretien.

Le ministère de l'Education rassemble les données concernant la sélection des étudiants et les critères d'admission de chaque université et les publie dans une brochure. Cette brochure est destinée aux ambassades, consulat et instituts éducatifs Coréen à l'étranger pour tous ceux que cela peut intéresser.

ETUDIER AU JAPON

Avant propos

Nous ne cesserons de notifier encore une fois que les études étant un moment déterminant dans une vie, il convient donc de réfléchir longuement à ce que l'on veut étudier, ou dans quelles conditions, et dans quel but. En particulier, même en cas de passion éperdue pour le Japon, il peut être intéressant de se demander ce que partir là-bas, peut apporter pour un étudiant. Si ce départ ne s'inscrit dans aucun projet personnel autre que "je veux visiter le Japon", attention ! Cela risque de poser problèmes plus tard, voir de plomber un CV. Sans compter qu'il y a bien des expériences malheureuses, et que certaines personnes qui voyaient le Japon comme un pays de cocagne, au bout d'un mois, n'ont plus qu'une idée : rentrer chez elles.

Résultat: une année de perdue.

LE SYSTEME UNIVERSITAIRE JAPONAIS

Les études "académiques" (cursus classiques) sont découpées en trois cycles de 4, 3 et 2 années, correspondant grosso modo à la licence, au master puis au doctorat en France, même si cette correspondance est approximative et ce qui, en bout de compte, jouera sera le nombre années que vous aurez étudié pour les équivalences dans le sens

France-Japon.(pour les systèmes français,Encore qu'il est possible de "ruser" dans certains cas). L'année universitaire commence en avril et se termine en février/mars, et est découpée en deux semestres (académiques et octobre-mars). La fin de chaque semestre est marquée par la période des examens, pendant laquelle pas mal d'étudiants japonais se met au bachotage. Le premier cycle de 4 ans, "undergraduate" en anglais (académiques en japonais) correspond aux deux premiers cycles universitaires français (DEUG+Licence+Maîtrise avant la réforme, Licence+ après la réforme, mais la correspondance n'est pas exacte puisque la licence se fait en trois ans). Contrairement au système français, les étudiants doivent choisir une discipline assez pointue dès le départ (ou en seconde années dans quelques universités prestigieuses qui laissent la première année aux étudiants pour choisir leur future spécialisation). Les trois premières années se déroulent de façon classique : cours+examens. La quatrième année ajoute à ce schéma un rattachement à un "laboratoire" (unité de recherche) sous la direction d'un professeur. Elle donne lieu à la rédaction d'une "thèse" (ronbun) qui sera prise en compte pour l'obtention (ou non) de leur diplôme.

De nombreuses entreprises recrutent leurs étudiants à ce stade, préférant les former par elles-mêmes que de recruter des étudiants à un stade études plus avancé. Le recrutement se fait généralement dès le mois d'avril précédant l'année de l'obtention du diplôme ; pendant quelques mois, les étudiants vont visiter diverses entreprises qui les intéressent, passent des examens et des interviews avant, éventuellement, d'obtenir une "promesse d'embauche" de l'entreprise sous

réserve, évidemment, de l'obtention de leur diplôme année suivante. De cette façon, les étudiants passeront automatiquement et sans coupure du monde de l'université au monde du travail, étant donné que les entreprises commencent la formation de leurs nouvelles recrues au mois d'avril.

Le second cycle (syuusi) dure deux années supplémentaires, correspondant en gros à l'ancien DEA et au nouveau master. Ces deux années mêlent travail dans un laboratoire (et rédaction, au nouveau d'une thèse) avec des cours. Si pour de nombreux domaines le syuusi n'est absolument pas nécessaire pour obtenir un emploi, il existe quelques matières dans lesquelles ce diplôme supplémentaire peut permettre d'avoir une carrière plus "rapide".

Le troisième cycle (hakka ou hakusi) dure trois années, et est sanctionné par un doctorat. De même qu'en France, le doctorat est un diplôme qui ouvre la porte des métiers de la recherche et de l'enseignement dans le supérieur. Il s'agit de mener, toujours dans un laboratoire, un gros travail de recherche donnant lieu à diverses publications, tout en rédigeant une thèse qui sera l'élément majeur de l'appréciation du jury de doctorat. Il est à noter qu'il existe au Japon deux formes de doctorat : la première, le doctorat "papier", ne comporte aucune part d'enseignement, la seule obligation des candidats étant d'écrire une thèse et de publier un certain nombre d'articles. Cette forme de doctorat est considérée comme la plus difficile des deux, et concerne plus facilement des salariés d'entreprises qui publient dans le cadre de leur travail. La seconde forme de doctorat est la forme "standard" qui concerne plus généralement les étudiants venant de terminer leur syuusi : elle mêle rédaction d'une thèse, publication d'articles et quelques cours. Il est à noter que, si en France, le doctorat est accordé quasiment automatiquement aux élèves ayant achevé la rédaction de leur thèse, les universités japonaises sont plus strictes en ce domaine et un pourcentage non négligeable d'étudiants n'obtiennent jamais leur doctorat.

LES UNIVERSITES JAPONAISES

Tout d'abord, le Japon a une tradition d'études supérieures, donc un pourcentage élevé de lycéens entame un premier cycle universitaire. Cela explique en partie le nombre très élevé d'universités au Japon. En particulier, le niveau est très hétérogène : si certaines universités ont un niveau très élevé, d'autres universités (privées, pour la plupart) ont un niveau déplorable et ont pour seul but l'obtention d'un diplôme qui n'est qu'un simple bout de papier. Il existe trois types d'universités : privées, publiques et nationales. Mais il ne faut pas s'y laisser prendre : certaines universités privées comptent parmi les plus prestigieuses au Japon, et la scolarité est payante dans les trois types d'universités (pour une université nationale, compter par exemple entre 300.000 et 800.000 yens par an). Certaines universités privées peuvent être nettement plus chères, ainsi que certains domaines (la médecine, par exemple). Les universités fonctionnent davantage en vase clos que les universités françaises (davantage comme certaines de nos grandes écoles, mais avec des effectifs nettement supérieurs). En particulier de part le foisonnement de clubs au sein desquels les étudiants passent la majeure partie du temps qu'ils ne passent pas en cours. Ces clubs offrent un très large panel d'activités, et fonctionnent comme des groupes avec une hiérarchie forte, et un sentiment d'appartenance marqué et renforcé par de nombreuses sorties et voyages de groupe.

PARTIR ETUDIER AU JAPON

Il existe plusieurs possibilités, selon votre niveau d'études et votre matière principale. La première possibilité est, tout simplement, d'entrer dans l'université après avoir réussi le concours d'entrée que passent les étudiants japonais. Cela nécessite, néanmoins, de parler un

japonais excellent (le nihongo nouryouku shiken, niveau 1, est requis, et il s'agit d'un examen plutôt difficile). D'autre part, les concours des universités sont d'un niveau de difficulté bien supérieur à celui du baccalauréat dans le système français, en particulier en raison du niveau des cours au lycée. De nombreux élèves passent par des "boîtes à bachot" en plus de leurs heures de cours obligatoires pour préparer les examens d'entrée. En un mot, pour les étrangers, c'est extrêmement difficile.

Une deuxième possibilité est organisée par le Ministère de l'Education Nationale japonais, le Monbusyou (MEXT), qui est l'interlocuteur privilégié pour qui veut effectuer ses études au Japon. Il s'agit de passer un concours dans sa langue maternelle. Les meilleurs étudiants recevront une bourse pendant la durée de leurs études, passeront une année dans une université japonaise consacrée à l'apprentissage intensif de la langue japonaise avant d'intégrer une université pour effectuer un cursus identique à celui des étudiants japonais. Puis, pour les étudiants ayant déjà un diplôme en France, il est possible de rejoindre une université japonaise au niveau syuusi ou hakusi. La procédure est cette fois-ci différente, vu que le recrutement de tels élèves est décidé par les universités

elles-mêmes. Il sera donc souvent nécessaire de prendre directement contact (directement, c'est-à-dire par le biais d'une recommandation d'un professeur français) avec un professeur au Japon, qui vous informera de la procédure à suivre et des diverses possibilités de financement.

La procédure reste la-même (c'est-à-dire ,contactez l'université de votre préférence) sauf que vous n'êtes pas obligé de passer par votre professeur pour les étudiant ayant un diplôme dans le système français)

N'hésitez pas à poser des questions : si le professeur est intéressé par votre venue, il demandera à ses étudiants de mener les recherches pour lui. Vous n'abuserez donc pas de son temps...

De nombreuses universités proposent un cursus dit "international", donc dans lequel les cours sont proposés en anglais, ce qui permet à des étudiants ne parlant pas un japonais parfait de mener des études au Japon. Cependant, un bon niveau de TOEFL (plus de 600) est souvent requis. Si vous voulez suivre un cursus en japonais, alors il vous faudra certainement ici encore le nouryouku shiken, niveau 1. Ganbatte kudasai...

Il existe parfois des accords d'échange entre les établissements français (canadiens, africains, suisses, belges, ou autres) et certains établissements japonais : demandez à votre université !

Liens

utiles

<http://www.mext.go.jp/> Le MEXT (Ministère de l'Education Nationale). C'est un interlocuteur privilégié pour ce qui est des études au Japon (surprenant, non ?)

<http://www.jasso.go.jp/> JASSO, regroupant en particulier l'ancienne AIEJ, propose de nombreux programmes d'échanges ainsi que des possibilités de financement (bourses) et des informations intéressantes.

<http://www.jees.or.jp/> Un autre regroupement de services concernant les échanges internationaux.

<http://www.jees.or.jp/jlpt/en/index.htm> En particulier, le site du nouryoku shiken (test de japonais référence).

QUELQUES UNIVERSITES JAPONAISES

C'est une liste partielle, regroupant des universités parmi les plus prestigieuses au Japon. Les universités de cette liste sont très sélectives, mais offrent un enseignement de qualité. Ce sont,

disons, des valeurs sûres. Mais bien entendu, il existe bien d'autres excellentes universités qui ne sont pas dans cette liste, qui est assez courte... Simplement, il vous faudra prendre des renseignements auparavant pour éviter de perdre votre temps et votre argent en allant dans un établissement d'un mauvais niveau. Ki wo tsukete !

L'Université de Tokyo, ou Todai.

<http://www.u-tokyo.ac.jp/>

L'Université de Kyoto

<http://www.kyoto-u.ac.jp/>

L'Université d'Osaka

<http://www.osaka-u.ac.jp/>

L'Institut Technologique de Tokyo

<http://www.titech.ac.jp/>

L'Université Waseda

<http://www.waseda.jp/>

L'Université Tohoku

<http://www.tohoku.ac.jp/>

L'Université Keio

<http://www.keio.ac.jp/>

L'Université de Kyushu

<http://www.kyushu-u.ac.jp/>

Pour une liste un peu plus complète, vous pouvez consulter

<http://www.nigelward.com/top30.html>

Encore une fois, n'oubliez pas qu'il y a de nombreuses universités au Japon, dont une proportion non négligeable proposent un enseignement de bonne qualité. Ces listes sont donc très partielles.

La procédure restera en somme la même, vous devez contacter l'université de votre choix pour savoir non seulement si elle propose des programmes de bourses pour les étudiants étrangers afin d'en savoir plus tant sur les conditions d'admissibilité que des démarches à suivre. Pour pouvez vous référer directement aux liens utiles pour plus d'informations.